ENGLISH PAGES: 7.11

Lè manke gid, pèp la gaye! OBSERVATEUR

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc. www.haiti-observateur.ca Haïti-Observateur P.O. Box 356237 Briarwood, NY 11435-6235 Tél. (718) 812-2820 haiti_observateur@yahoo.com New York: \$1,00 Partout ailleurs: 1,50 \$ Haïti: 20 gourdes Tél. (718) 812-2820

VOL. LII, No. 30 New York: Tel: (718) 812-2820; • Montréal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10

27 juillet - 3 out 2022

TRAFIC ILLÉGAL D'ARMES ET DE MUNITIONS EN HAÏTI

Une boîte de Pandore ouverte par accident Le système judiciaire au banc des accusés...

Par Léo Joseph

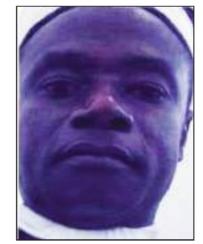
La découverte, presque simultanée, aux Douanes de Port-de-Paix, dans le département du Nord-Ouest, et à Port-au-Prince, dans l'Ouest, d'importantes cargaisons d'armes et de munitions, introduites clandestinement dans

le pays, pourrait se révéler un scandale géant. L'arrestation de hautes autorités judiciaires, dans le cadre de ce dossier, prend l'allure d'une boîte de Pandore ouverte accidentellement. Car, tout semble indiquer une influence exogène dans la stratégie de la Direction centrale de la Police

judiciaire (DCPJ) dans ce dos-

La presse haïtienne locale semble se détourner de l'Église épiscopale, victime de faussaires, dans l'affaire d'importation d'armes et de munition, qui lui avait valu d'être mise sur la sellette, pour lancer ses enquêteurs fouineurs La DCPJ a du pain sur la planche sur le système judiciaire haïtien, sérieusement éclaboussé dans ce dossier. L'arrestation ou/et l'accusation de hauts fonctionnaires du Ministère de la Justice et de la Sécurité publique (MJSP), dans ce scandale, en sus des révéla-

! Double enquête sur les deux cargaisons d'armes introduites à deux ports différents, qui pourrait, au bout du compte, se combiner en une seule, dans la mesure où ces expéditions sont liées à un réseau de trafiquants super



L'avocat Fritz, Aubourg activement recherche par la DCPJ.

tions faisant état du versement de fortes sommes d'argent par les propriétaires du bateau et du container dans lequel était entassée la marchandise illicite, pour se faire libérer.



L'avocat Robinson Robinson Pierre-Louis, épinglé dans l'affaires des armes et munitions de Port-de-Paix.

influents au sein de l'administration publique. En raison de l'importance des acteurs dénoncés, dans le cadre de l'affaire de cargaison d'armes et de munitions débarquée à Port-de-Paix, il

Suite en page 4

GRAND BANDITISME ET INSÉCURITÉ EN HAÏTI

Le gang 400 Mawozo encore sur pied de guerre

Le Parquet incendié, un haut gradé de la PNH exécuté...

Par Léo Joseph

Décidément, les criminels sont les maîtres d'Haïti. Il semble que les dirigeants soient impliqués dans les plus sordides des compromissions avec eux pour continuer à jouir de leurs prérogatives aux commandes des institutions de l'État. Les dernières actions spectaculaires du gang « 400 Mawozo », basé à Croix-des-Bouquets, témoignent de cette réalité, qui terrorise la nation et donne aux hommes et femmes



Roosevelt Zamor, commissaire du gouvernement de Croix-des-Bouquets.

du pouvoir de nouvelles occasions de prouver leur soumission aux barons du crime.

En effet, Wilson Joseph, alias Lanmò Sanjou, chef de ce groupe de bandits, se félicitait, ce matin (mardi 26 juillet), d'avoir incendié le Parquet de Croix-des-Bouquet. Ce crime a été commis, un peu plus de vingt-quatre heures après que lui et ses lieutenants eurent fait prisonnier puis exécuté, dans la cour d'une église,

Suite en page 9

EN ATTENDANT LEUR ULTIME ASSAUT SUR LE PALAIS NATIONAL

Les gangs armés multiplient les affrontements ailleurs Des centaines de victimes; Les autorités restées indifférentes...



La violence des gangs, à Cité Soleil.

Par Léo Joseph

Les gangs armés utilisant, à volonté, leur monopole de la violence contre les uns les autres, et dont les dernières attaques ont fait des centaines de victimes à Cité Soleil, ne s'arrêtent pas là. Ils continuent de semer la terreur et le deuil et faire des dégâts, à Port-au-Prince et ailleurs, laissant tout le monde dans le doute, par rapport à leurs objectifs ultimes. En attendant, le Premier ministre

Suite en page 2

HAPPENINGS!

The arrest of an adviser to Haiti's Minister of Justice & Safety is a bombshell



Police Inspector Reginald Laleau

By Raymond A. Joseph

Last Friday, July 22, Robinson Pierre-Louis was arrested by the Central Directorate of the Judiciary Police, better known by its French acronym DCPJ, for his implication in a weapons and ammunition smuggling case, especially at this time that the country is besieged by heavily armed gangs.

An eminent lawyer of Port-

Continued on page 7

EN ATTENDANT LEUR ULTIME ASSAUT SUR LE PALAIS NATIONAL

Les gangs armés multiplient les affrontements ailleurs Des centaines de victimes; Les autorités restées indifférentes...

Suite de la page 1

de facto, Ariel Henry, et son équipe, à la tête du pouvoir, se donnent d'autres chats à fouetter que de prendre les mesures opportunes, en vue de la neutralisation des criminels, et la protection de

En effet, si le « G-9 en famille et alliés » a cessé ses attaques sur le gang « G-Pèp » de Cité Soleil, après y avoir assassiné plus de 280 personnes et occasionné au moins 100 blessés par balles et à l'arme blanche, en sus d'incengangs. Ti-Makak, le chef du gang de La Boule 12, est de retour. Il est revenu d'un exil auto-imposé d'environ une année, pour échapper aux poursuites des hommes de Toto, qui l'avaient attaqué et tué deux ou trois de ses soldats.

Retourné en force, Ti-Makak a dirigé une attaque sur ses rivaux. Des images colportées sur WhatsApp ont montré les cadavres de quatre hommes et d'une femme, sans doute victimes des représailles de Ti-Makak. Dans une interview accordée à une radio de la capitale, ce dernier a

dits de Savien ont détruit des maisons de gens de la communauté de Barrière Léon, en sus d'en assassiner six citoyens, dont trois ont été décapités par les atta-

Il a été rapporté, par la suite, qu'un citoyen identifié comme Daniel Edmond, capturé par les bandits, a été sommairement exécuté. Il était accusé d'être l' «antenne » d'un gang rival.

Suite à des appels répétés des résidents de ces lieux demandant à la Police nationale de leur venir en aide, l'institution a, finalement, décidé d'établir un souscommissariat à Pont-Sondé. L'immeuble, qui a été construit, sous l'administration de Jovenel Moïse, a été, cette semaine, l'objet d'inspection par des hauts gradés de la PNH, avant l'emménagement du mobilier et du personnel, ainsi que des équipements.

Les habitants de cette région du département de l'Artibonite souhaitent que l'implantation de cette installation policière et la présence des policiers, qui y seront affectés, puissent tenir les deux gangs rivaux en respect. Toutefois, des observateurs affichent une certaine réserve, par rapport à l'impact des forces de l'ordre sur l'attitude des criminels. Surtout que, dans certaines zones périphériques de Port-au-Prince, notamment à Cité Soleil, Martissant et Gran Ravine, les commissariats de Police ont été littéralement abandonnés, après avoir été envahis par les criminels. À noter que lors de l'attaque de Cité Soleil par le gang « G-9 en famille et alliés » menant l'offensive contre son rival « G-*Pèp*», aucune présence policière n'était remarquée.



Des parents et leurs enfants fuyant la guere des gangs, à Cité Soleil.

dier plus d'une trentaine de maisons, les hostilités ont encore éclaté, ce week-end ailleurs, au centre-ville de la capitale.

Depuis samedi soir (23 juillet), une situation de panique s'est développée dans plusieurs quartiers, notamment à Bas Delmas, Bel-Air, La Saline et à d'autres rues où crépitaient des armes de guerre. Le gang G-9, du « général » Jimmy Chérizier, alias Barbecue, dirigeait une nouvelle offensive contre son rival, le G-Pèp, dont le chef est Gabriel Jean-Pierre, dit Ti-Gabriel. Ces activités ont continué toute la journée du dimanche, éloignant tous ceux qui tenteraient d'établir le nombre des victimes ou l'étendue des dommages. Toutefois, il est rapporté que de nombreux pare brises de véhicules en stationnement dans ces zones ont volé en éclats

Des informations non encore vérifiées, venant de résidents de ces quartiers, font état de plusieurs morts, tout au moins près d'une douzaine : huit du côté des hommes du gang Krache Dife, qui étaient venus en renfort à leurs alliés du « G-9 en famille et *alliés* » ; et trois autres, membres de celui dirigé par Ti-Gabriel.

Ailleurs, à Port-au-Prince, précisément à La Boule 12, dans les hauteurs de Pétion-Ville, la semaine dernière a eu lieu un autre affrontement entre d'autres

fait savoir que, retourné sur les lieux, il a mené une attaque pour reprendre possession de sa maison, qu'occupaient les hommes de Toto depuis qu'il a été forcé de prendre la fuite. « Mwen vin dechouke yo » (Je viens les déchouquer), dit-il.

Ti-Makak a, dans le cadre de cette même interview, déclaré, faisant allusion au riche propriétaire terrien qu'est Toto : « Men istwa gran Nèg nan peyi m yo. Se yo k ap ame ti jèn yo ». (Voilà l'histoire des nantis de mon pays. Ce sont eux qui arment les jeunes),

La guerre des gangs aussi dans l'Artibonite

La rivalité des criminels armés ne se manifeste pas uniquement à la capitale, car ces derniers ont lancé la violence également en province, spécifiquement à Petite Rivière, dans le département de l'Artibonite. Plus d'une quinzaine de victimes et au moins une dizaine de maisons détruites sont rapportées, suite à des affrontements entre des hommes armés de deux groupes de bandits

Les « soldats » de Gran Grif, ainsi connu, et de Jean Denis ont ouvert les hostilités, la semaine écoulée. Selon l'organe de presse en ligne Brèves infos, citant des habitants de cette zone, les ban-

Le dépeuplement des bidonvilles par les gangs armés

Si les autorités du pays semblent minimiser les tueries perpétrées par les hommes armés, dans les bidonvilles, notamment ceux de la capitale, les actions criminelles de ces derniers contribuent au dépeuplement systématique de ces quartiers.

De tous les affrontements qui se sont produits entre les gangs, celui du 8 au 17 juillet, à Cité Soleil, a fait le plus grand nombre de victimes, dont la plupart des morts sont des hommes dans la vingtaine, ou même plus jeunes.

D'ailleurs, le tout dernier rapport de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur ce massacre a révisé à la hausse celui qu'elle avait émis antérieurement. La nouvelle évaluation de l'organisme mondial, relative

aux victimes et aux dégâts, émise le lundi 25 juillet, fait état de «Plus de 471 personnes ont été tuées, blessées ou portées disparues et au moins 140 maisons détruites ou incendiées entre le 8 et le 17 juillet ».

Dans le cadre du dépeuplement de Cité Soleil, plus de 3 000 personnes ont fui cette zone, pour se réfugier ailleurs, à la capitale, ou pour regagner les provinces d'où ils sont originaires. On rapporte que plus de 300 personnes, parmi elles des enfants, se sont fait héberger à l'école des Frères de Saint Louis de Gonzague, à Delmas 33. Privés de tout, ces abandonnant leurs quartiers pour échapper à la violence des bandits. Des centaines de ces dernières se trouvent encore hébergées au Centre sportif Dadadou de Carrefour, tandis que d'autres ont trouvé résidence dans différentes zones de la capitale, quand elles ne se réfugient pas dans les provinces.

La prolifération des gangs continue

Si, dans le passé, les forces de l'ordre, en Haïti, occupaient le haut du pavé, forçant les criminels à opérer dans la clandestinité, à l'ère du PHTK, les gangs



Des deplaces de Cité Soleil réfugiés à l'école des Frères Saint Louis de Gonzague, à Delmas 33.

réfugiés locaux dorment couchés à même le parquet ou le sol, sur la cour, en attendant que leur soit distribuée l'aide humanitaire. L'ONU, par le biais de ses agences établies en Haïti, s'est déclarée engagée en ce sens.

Auparavant, les affrontements orchestrés, fin avril et début mai, par le gang « 400 Mawozo », dirigé par Wilson Joseph, alias Lanmò Sanjou, basé à Croix-des-Bouquets, contre «Chen Mechan » installé à Croix-des-Missions, ayant pour leader Stevenson Pierre, avaient fait leur lot de victimes. Plus de 70 morts et au moins 100 blessés, en sus d'une trentaine de maisons détruites ou incendiées avaient été répertoriés par l'ONU. Le nombre de déplacés était fixé à plus d'un millier, dont certains étaient retournés dans leurs quartiers de résidence, une fois revenu le calme.

L'année dernière, à Martissant, la guerre des gangs de Gran Ravin et de Ti-Bwa avait également fait des victimes, dont le nombre de morts a été porté à plus d'une vingtaine, plus de 35 blessés ainsi que plus de 19 000 de déplacés et des maisons détruites ou incendiées. C'était la première vague de personnes

agissent à visière levée, allant même jusqu'à tenir en respect les policiers. Voilà les rôles renversés! De nos jours, les malfrats étendent leur autorité sur toute l'étendue du territoire national, sans craindre une quelconque opposition de la part des officiels du pays. Aussi ne se gênent-ils pas à informer le public des nouveaux groupes qu'ils ont déplo-

En effet, les malfrats ont mis sur pied un nouveau gang, à Sigueneau, localité de Léogâne. Les résidents de cette zone n'ont pas manqué de verbaliser leur inquiétude, en apprenant l'installation des bandits dans leur patelin. Contre tout espoir, ils souhaitent que les autorités interviennent à tant, afin d'éviter que ceux-là ne s'y implantent définitivement et ne les prennent en otages, comme c'est le cas dans d'autres régions du pays, plus particulièrement à la capitale.

Le chef a.i. de la Police nationale tente de rassurer la nation

Après une longue période de léthargie, face à l'installation permanente des gangs armés dans plus de 30 pour cent du

Suite en page 14

NOUVELLES BRĒVES EŢ COMMENTAIRES L'ACTUALITÉ EN VRAC

Un inspecteur de Police assassiné: La goutte d'eau qui fait déverser le vase

Un assassinat de trop, en plein service d'adoration, dimanche dernier, à l'Église Assemblée de Dieu de Meyer, dans la commune de Croix-des-Bouquets, a soulevé l'indignation de presque tout le monde, sauf des autorités du

Des bandits lourdement armés ont perturbé le service, quand ils ont pénétré dans l'église pour se saisir de la personne de l'inspecteur de Police Réginald Laleau, qui a été exécuté sur place et le cadavre emporté, ainsi que son véhicule de service. Le porte-parole de la Police, Gary Desrosiers, cité dans un reportage de Jean Allens Macajoux, de Vant Bèf Info (VBI), lundi, a affirmé que Laleau, âgé de 45 ans, faisait partie de la garnison de Croix-des-Bouquets.

Mais, jusqu'à hier, mardi 26 juillet, pas un mot de consolation ou de solidarité à la famille de la victime, de la part du chef de la Police nationale (PNH), Frantz Elbé, ni du Premier ministre de facto Ariel Henry. Pas une note de condamnation, non plus, des autorités, de cet acte horrible doublé d'un sacrilège. Pourtant, Lanmò Sanjou (Wilson Joseph), le chef du gang « 400 Mawozo », dont le quartier général se trouve dans la zone de Croix-des-Bouquets, a fait circuler, sur les réseaux sociaux, une vidéo du cadavre ensanglanté de la victime, indiquant ainsi qu'il assume la responsabilité de l'assassinat. Toutefois, il ne dit rien quant aux motifs de cette action.

Les policiers victimes de bandits

Cette situation d'insécurité généralisée, affectant même les policiers, ne peut plus continuer. Il y a un mois, soit le 15 juin, l'inspecteur divisionnaire de Police Robert Médard a été assassiné, au volant de sa voiture, au Carrefour Marassa, dans la commune de Croix-des-Bouquets. Le 27 Les malfrats de la zone, plus osés

mai, toujours au Carrefour Marassa, le policier Anéus Ketcham a, lui aussi, été assassiné.

Intervenant sur le sort des policiers, lors d'un programme sur Magik-9 FM, à Port-au-Prince, le dimanche même, Lionel Lazarre, réputé pour ses prises de



Vladimir Putin, le moment de changer de partenaire..

position tranchantes, à un certain moment, au nom du groupe de policiers appelé Fantom-509, a souligné que du 1^{er} janvier au 22 juillet de cette année, au moins 30 policiers ont été assassinés par les bandits. Que le massacre des policiers continue, cela ne préoc-



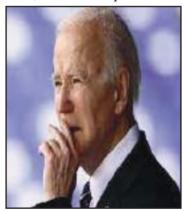
Le directeur général de la PNH Frantz Elbé tarde encore à livrer la marchandise.

cupe nullement le Premier ministre de facto Ariel Henry et son équipe qui, de plus en plus, se comportent comme les alliés des

*Le parquet de Croix-des-Bouquets incendié

que ceux de Village de Dieu, qui se sont emparés, depuis le 10 juin, du Tribunal de première instance de Port-au-Prince, sont allés jusqu'à incendier le Tribunal de première instance de cette commune. C'est avant-hier, dans la nuit du lundi 25 au mardi 26 juillet, que l'immeuble logeant ce haut lieu de la justice, à Croixdes-Bouquets, a été sérieusement endommagé par les flammes. Bien que personne n'ait avoué la paternité du forfait, il n'y a aucun doute que ce serait l'œuvre de « 400 Mawozo ».

*Le cas Robinson Pierre-Louis transmis à un juge instructeur Ce dossier est traité, copieusement, dans la rubrique HAPPE-



Le président américain Joseph Biden, fin prochaine de la lune de miel avec Putin.

NINGS, en anglais, qui débute en première page. Arrêté et retenu en garde à vue, par la Direction centrale de la Police judiciaire (DCPJ), depuis vendredi dernier (22 juillet), cet éminent avocat, conseiller spécial du ministre de la Justice et de la Sécurité publique, se trouve emprisonné, depuis lundi, d'ordre de Me Jacques Lafontant, commissaire du gouvernement près le Tribunal de première instance de Port-au-Prince, qui a transféré son cas à un juge instructeur.

Tel qu'indiqué, il serait impliqué dans un dossier d'armes illégalement introduites en Haïti via la douane de Port-de-Paix. C'est lui qui, au nom du Ministère de la Justice, aurait intimé l'ordre au commissaire du gouvernement de Port-de-Paix, de libérer deux individus arrêtés dans cette affaire, Fritz Jean Rélus et Jonas Georges, ce dernier,



Inspecteur Réginal Laleau

propriétaire du bateau ayant débarqué les armes et munitions, étant son client. C'est le commissaire de Port-de-Paix, Michelet Virgile, démis de ses fonctions, puis arrêté par la DCPJ, qui en a fait la révélation.

Un autre haut cadre du Ministère de la Justice, Fritz Aubourg, serait, lui aussi, impliqué dans le



Le ministre de la Justice Berto ou

dossier. Directeur adjoint des Affaires judiciaires, au Ministère, il avait aussi contacté le commissaire Virgile, selon les déclarations de ce dernier. Depuis le 14 juillet, Aubourg, recherché par la Police, est introuvable en Haïti.

Entre-temps, il est dit que le ministre de la Justice lui-même, Berto/Berteaud Dorcé, serait à l'étranger, en voyage de santé. Il n'est pas indiqué dans quel pays il se fait soigner. Coup de théâtre, on a appris hier soir, mardi 26 juillet, qu'il s'était absenté, par précaution, du ministère, mais qu'il sera au bureau ce matin

(mercredi 27 juillet). En tout cas, ce ministre, qui a été emprisonné, en 1997, dans un dossier de trafic de drogue, à Aquin, est tout ce qu'il faut pour diriger un Ministère qui ressemble à un repère de

Aucun doute le Premier ministre de facto Ariel Henry est bien au courant du passé du personnage Berto/Berteaud Dorcé, car au mois de novembre, quand il l'avait nommé au poste de ministre de la Justice, Haïti-Observateur avait déballé son dossier, expliquant le changement de son prénom, de Berteaud en Berto, tout en rappelant le proverbe « Qui se ressemble s'assemble! »

On ne saurait terminer ce texte sans mentionner une déclaration de Pierre Espérance, du Réseau national de défense des droits humains (RNDDH) qui, dans un rapport émis lundi, 25 juillet, a souligné, entre autres, que, selon des sources fiables, dans le dossier Port-de-Paix, quelque deux cents mille dollars U.S. (200 000,00 \$) ont été déboursés, servant à arroser les autorités de Port-de-Paix et d'ailleurs, pour favoriser l'introduction des armes au pays sans encombre. (Lire l'article en page de garde de l'éditeur Léo Joseph intitulé « Le système judiciaire au banc des accusés »).

Coup d'État raté du 6 janvier 2021 : Autres révélations compromettantes au sujet de l'exprésident Trump

Lors de sa 8^e séance, jeudi dernier, 21 juillet, le Comité 6 janvier de la Chambre basse du Congrès a mis l'accent sur les « 187 minutes », soit plus de trois heures de temps, entre le discours du président Trump, ce jour-là, adressé à ses partisans réunis à l'Ellipse, le parc non loin de la Maison-Blanche, avant de les envoyer au Capitole, leur disant de se préparer à se battre, afin de reprendre en main leur pays, et le moment quand il a, enfin, demandé aux émeutiers de rentrer chez eux. Que faisait-il durant ces « 187 minutes »?

Les témoignages de deux employés dans l'intimité de la Maison-Blanche donnent à réfléchir. Il s'agit de Sarah Matthews, attachée de presse, et Matthew

Suite en page 12

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

TRAFIC ILLÉGAL D'ARMES ET DE MUNITIONS EN HAÏTI

Une boîte de Pandore ouverte par accident Le système judiciaire au banc des accusés...

Suite de la page 1

il semble que celle-ci éclipse, ne serait-ce que momentanément, le scandale imputé, à tort, à l'Église épiscopale.

Voici comment a évolué l'affaire des armes et munitions introduites au pays par le port de Port-de-Paix. Selon les faits exposés par Pierre Espérance, directeur exécutif du Réseau national de défense des droits humains (RNDDH), le 1^{er} juillet 2022, le bateau « Miss Lili One » a débarqué la cargaison illicite, soit plusieurs armes de guerre et plus de 178 000 cartouches, dont une partie étaient destinées à Fritz Jean Rélus. Responsable du recel de la marchandise, ce dernier avait également pour mission de la faire aboutir à Port-au-Prince. Il a été arrêté avant de mettre ce plan à exécution.

Une nouvelle fouille du bateau, menée quelques jours plus tard, en présence de Jonas Georges, l'a fait sortir de ses gongs. Selon M. Espérance, Georges se plaignait en disant avoir payé suffisamment d'argent à la directrice de l'Administration générale des Douanes (AGD) de Port-de-Paix, Nadège Rébecca Étienne, pour que les marchandises qu'ils a importées ne soient pas soumises à ce genre de traitement. Les informations disponibles font croire que M. Georges a été arrêté, séance tenante, accusé d' «association de malfaiteurs et trafic illégal d'armes à feu ».

Le lendemain même de son arrestation, soit le 6 juillet, Jonas Georges et Fritz Jean Rélus ont été élargis par le commissaire du gouvernement Michelet Virgile. Une décision, selon le RNDDH, qui a été prise, à la suite d'une « transaction » portant sur plus de USD 200 mille \$, somme dont plusieurs membres de l'appareil

judiciaire auraient été les heureux bénéficiaires.

Pierre Espérance de souligner encore que, immédiatement après l'arrestation de Me Virgile, Yves Marie Périclès, juge au Tribunal de première instance de Port-de-Paix a ordonné sa libération. La décision en « habeas corpus » prise par le juge Périclès, en faveur de M. Virgile, n'avait pu être exécutée, en raison de l'heure tardive à laquelle elle a été rendue. Aussi, les policiers avaient-ils le temps de transférer l'ex-commissaire du gouvernement aux autorités de la DCPJ, à Port-au-Prince.

Si, au niveau local, en la personne du juge Périclès et de la directrice de l'AGD, le système judiciaire s'est trouvé éclaboussé, dans cette affaire, Pierre Espérance dénonce ce qu'il croit être la compromission de hautes autorités du Ministère de la Justice. Témoins, explique-t-il: mandat d'amener et interdiction de départ et avis de recherche émis à l'encontre de Me Fritz Aubourg, directeur adjoint des Affaires judiciaires « pour forfaiture, concussion et association de malfaiteurs », désormais en cavale. Ainsi que l'arrestation, le 22 juillet, de Me Robinson Pierre-Louis. Avocat de Jonas Georges, ce dernier est membre du Cabinet du ministre de la Justice, Me Bertho (ou Bertheau) Dorcé. Il est aussi doublé du titre de secrétaire général de Barreau de Portau-Prince. M. Pierre-Louis est accusé de « forfaiture, suspicion de corruption, trafic d'influence et association de malfaiteurs », témoigne encore Pierre Espéranont mis tout leur poids dans la balance » pour obtenir l'élargissement de Jonas Georges et de Fritz Jean Rélus.

Des zones d'ombre dans le dossier

Au cours de son intervention, à la radio, Pierre Espérance a exhorté les responsables de la DCPJ à continuer l'enquête, en vue de faire le jour également sur le cas



Nadège Rébecca Étienne, exdirectrice générale de l'AGD de Port-de-Paix, dont le sort reste

des armes et munitions importées au nom de l'Église épiscopale. Toutefois, il existe des zones d'ombre, surtout dans le dossier des armes et munitions débarquées à Port-de-Paix, qu'il importe d'éclaircir.

En effet, Nadège Rébecca Étienne, ex-directrice de l'AGD de Port-de-Paix, accusée d'avoir touché pour « rendre service » dans cette affaire, par Jonas Georges, semble disparaître de l'écran de la DCPJ. La dernière information la concernant déclarait qu'elle avait été transférée à



Romel Bell, mis en disponibilité depuis déjà plus de deux mois, sans aucune nouvelle de lui, ni l'annonce de l'ouverture d'une quelconque enquête sur sa gestion à l'institution qu'il dirigeait. Pourtant, il semble que l'arrivée discrète de cargaisons d'armes et de munitions était une routine dont seule une investigation approfondie permettrait de découvrir bien des secrets.

Indéniablement, la majorité des plus de 600 000 armes en circulation illégale dans le pays, ainsi que les milliers de cartouches, tous calibres confondus, sont passées par les Douanes. Or sous l'administration de Romel Bell, aucune des interceptions spectaculaires constatées, à Portde-Paix et à Port-au-Prince, ne s'était jamais produite.

Il est également opportun de savoir quel rôle a joué le titulaire de la Justice et de la Sécurité publique, dans ce scandale. Comment expliquer son silence à l'égard de deux membres de son Cabinet accusés d'implication dans ce scandale, dont l'un d'entre eux reste un fugitif. Ne serait-ce pas le moment d'intervenir, afin d'expliquer sa position, par rapport à ces proches collaborateurs?

En attendant que soit tiré au clair le rôle exact qu'a joué M. Pierre-Louis, dans cette vaste conspiration, le ministre Berto (Berteau) Dorcé ferait mieux de sortir de l'ombre. Surtout que son passé ne milite guère en sa faveur. Puisque, quand on parle de pots de vin, dont auraient été arrosés des membres du système judiciaire, personne n'oserait s'ériger en défenseur de M. Berto. Bien au contraire!

En clair, donc, il est possible que, intimement, Bertho (ou Bertheau) Dorcé soit prisonnier de son passé. Puisque, pour avoir été, dans le passé, en tant que juge à Aquin, impliqué dans une affaire de drogue, qui avait fini par le faire atterrir en prison, il est tout à fait possible qu'il opte, encore une fois, pour « faire un argent », vite et facile. Surtout que de telles chances ne s'offrent pas tous les jours.

Vu l'ampleur qu'a pris que prend ce scandale, notamment le nombre de hauts fonctionnaires de l'État qui y ont trempé, il y a fort à parier que la DCPJ n'a découvert que la pointe de l'iceberg. Dès lors, on ne devrait pas s'étonner que des acteurs, encore plus importants, dans la hiérarchie PHTKiste, se retrouvent, eux aussi, au banc des accusés.

La vérité, dans tout cela, est que la DCPJ n'aurait pas affiché l'agressivité dont elle fait montre dans la gestion de ce dossier. D'aucuns pensent que la célérité doublée de l'indépendance, qui caractérise son action, soit d'inspiration exogène, qu'elle a reçu, par exemple, une chiquenaude d'un certain voisin ayant des «raisons d'État » pour s'impliquer dans ce dossier.

En tout cas, il reste à trouver tous les éléments du puzzle, une tâche qui mènera, à coup sûr, à l'ouverture d'une boîte de Pandore.

L.J.





IN MEMORIAM

Jean L. Prophète 15 janvier 1937-19 juillet 2022

Par Henri Piquion

À mon réveil, ce matin, j'ai trouvé une note que m'avait laissée Alix Piquion, pour m'informer que « *Jean, notre Tonton Jean, nous avait faussé compagnie* ». Cette formulation a reconnu à Jean son statut de sujet qui n'a pas été vaincu par la mort et n'en a pas subi l'outrage. Jean n'est pas mort. Il nous a « *faussé compagnie* ».

De toute façon Jean ne saurait mourir, car l'amitié ne meurt pas, l'intelligence ne meurt pas, l'honnêteté et la sincérité ne meurent pas, ainsi que la bonne humeur, de même que le patriotisme. Ni ne meurt aucune des qualités qui font d'un homme un être inoubliable. Jean les avait toutes, et il avait de plus la modestie de les cacher derrière un sourire permanent par lequel il accueillait ceux qui s'approchaient de lui. Jean n'est donc pas mort. Il ne le sera jamais, tant que nous serons vivants. Il faut comprendre que, dans un dernier acte délibéré et libre, il nous a « faussé compagnie », non pour nous priver de sa présence, mais pour nous laisser la liberté de profiter

de la vie en jouissant des souvenirs qu'il nous a laissés,

sous forme de moments de vie, d'anecdotes, de blagues, sous forme aussi de partage généreux d'une immense culture dont nous n'avons pas découvert les limites.

Il nous a laissé la tâche de découvrir, ou de définir, par nousmêmes, ce qu'est et que doit être la vie. Pour nous aider dans cette tâche, il aimait à répéter, sous toutes les formes possibles, parfois hors de propos, le titre de cette pièce de Samuel Beckett par lequel il était fasciné: « En attendant Godot ». Je crois que plutôt que de penser au contenu de cette pièce, qu'il connaissait, d'ailleurs, très bien, Jean nous donnait des indications sur sa définition de la vie. Parlant de Ton

ton Jean, tel que nous l'avons connu dans son quotidien et dans sa pensée, Alix, son cousin et le mien, m'a dit qu'il se lève le matin et constate qu'il s'est levé, qu'il va se coucher, le soir, et constate qu'il va se coucher. Entre temps il attend Godot. Vivre aujourd'hui se serait réduit à la

consta_

tation de la survie. Nous attendons Godot, qui ne viendra jamais, mais aussi en espérant que nos héritiers n'auront pas abandonné l'attente. La mort n'existe pas et Jean n'est pas mort. S'il nous a « faussé compagnie », c'est pour nous laisser vivre, c'est-à-dire survivre, tout en lui redonnant vie, à lui qui est parti, par le rappel des souvenirs qu'il nous a laissés.

Il ne faut pas croire pour autant que l'attente de Godot se fait dans la passivité, que la vie, pour Jean, ne serait qu'une façon élastique de mourir en attendant la mort. Non! Contrairement à Beckett, dont on a dit que l'œuvre expose l'absurdité et l'inutilité de l'existence, car Godot n'arrivera jamais, car ceux qui l'attendent ne savent même pas qui il est, Jean nous invite à une attente active, dynamique. Il nous invite à remplir le temps, la temporalité, de moments de vie vécus et non subis, car il s'agit de moments de création de vie. Toute son œuvre écrite est là pour en témoigner. Tout ce qu'il a signé, de son nom ou de son pseudonyme Max Dollarge, était des appels, parfois codés, à l'action, à la

réflexion, au dépassement de soi, dans la construction d'une humanité où Haïti aurait sa place, dans la construction d'une Haïti où chaque Haïtien aurait sa place. Même ses articles, qui paraissent, légers comme ceux sur les séances de poker, dénonçaient, dans certains cas, la stratégie de bluff, le cynisme de nos dirigeants, qui n'avaient rien à offrir au pays, sauf plus de misère, mais qui lui faisaient croire qu'ils étaient porteurs d'un avenir de félicité. C'est dans cette même série que le poker a été, pour lui, l'occasion de dénoncer « l'étatisation de l'immoralité », après le constat que les dirigeants, responsables de l'éducation de la jeunesse, encourageaient la dégradation des mœurs, dans tous les groupes d'âge et dans toutes les couches de la société.

Moments de vie, mais aussi moment de courage, car il ne faut jamais oublier que Jean Prophète a été le premier à faire « L'Éloge de l'Armée », dans un texte qui porte ce titre, à une époque où l'Armée était le vilain, où personne n'aurait osé affirmer qu'il faut une armée à notre pays, pour qu'Haïti soit.

L'essentiel de l'œuvre de Jean Prophète a été regroupé dans deux livres importants : L'Index de Max Dollarge et Les Vieux Cahiers de Jean L. Prophète. Présentant L'Index, et cette présentation pourrait aussi valoir pour Les Vieux Cahiers, Jean écrit ceci : « L'INDEX est le doigt qui montre les jardins fleuris et ensoleillés, révèle les méri-

tes et les gloires et qui exhorte à la générosité, à la solidarité et à tous les nobles idéaux humanistes. Mais aussi, c'est le doigt impitoyable qu'on remue dans la plaie, le doigt iconoclaste qui renverse les socles et les statues dressées à la médiocrité. C'est le doigt qui déchire les images d'Épinal dont on maquille les pacotilles et qui enfin dénonce les bassesses, les platitudes et toutes les laideurs de l'existence ».

« En attendant Godot ». Jean aimait cette capsule de mots pour sa sonorité, certes, mais aussi pour l'ambiguïté, l'ambivalence, et peut-être aussi les contradictions de la vie qu'elle synthétise. Il l'aimait parce que cette pièce de Beckett n'est pas une œuvre absurde, quoi qu'on en ait dit, mais une œuvre sur l'absurde, qui s'est couverte des vêtements de l'absurde pour dénoncer les absurdités et les incohérences de la société, pour en dénoncer les mensonges qui prennent des airs d'innocence. Cela, Jean l'avait compris. Aussi n'a-t-il pas attendu Godot les bras croisés. Sa vie, pour ceux qui l'ont connu, sa pensée, pour ceux qui lui ont parlé n'avaient qu'un objectif: construire en permanence un Godot qui ne viendra jamais, dont on ne sait même pas qui il est, ni ce qu'il est, mais que nous devons toujours, génération après génération, continuer à construire. Pour Jean, Godot est peut-être Haïti.

H.P. 20 juillet 2022

Décès de Jean L. Prophète (19 juillet 2022)

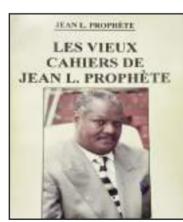
Par Élie Fleurant *

Une fois de plus la terre s'ouvre pour se refermer sur un de nos amis et collègues de l'intelligentsia haïtienne : Jean L. Prophète (Dollarge) a rendu l'esprit ce mardi échu du 19 juillet. Si la vie est une existence réelle, par rapport aux illusions et aux rêves, la mort est structurelle, elle fait partie du cycle de la vie. Spinoza nous dit : « L'homme libre ne pense à rien moins qu'à la mort et sa sagesse n'est point une méditation de la vie ».

Henri Piquion, dans son mémoire en l'honneur de son cousin Jean Prophète, nous porte à connaître l'homme qu'était Jean Prophète en faisant allusion à sa pièce préférée : En attendant Godot, de Samuel Beckett. Cette pièce de nature ontologique et psychanalytique nous aide à découvrir la vie telle que Jean semble la conceptualisait. Pour lui : La vie ne serait qu'une façon élastique de mourir en attendant la mort.

Jean Prophète a compris la mort dans le contexte psychoanalytique de Sigmund Freud, voire le concept de la mort chez les stoïciens, à savoir : *La mort* est une continuation de la vie. Elle fait partie de son cycle.

Voilà qui était notre ami Jean



Jean L. Prophète

Prophète: un homme profond, un intellectualiste qui a compris le mystère de la mort et les vicissitudes de la vie, laquelle n'est autre qu'une succession de lumières et de ténèbres. Jean était un homme courageux et consenti qui ne souffrait pas de la thanatophobie (la peur de la mort), une pathologie courante chez le genre humain.

Connaître Jean était un privilège,

un exutoire; son humour était contagieux. Il utilisait la satire dans ses écrits et paroles pour banaliser la gravité et l'austérité de l'existence.

Magicien des mots, écrivain et critique littéraire accompli, « Dollarge » savait comment mener sa plume. Son ouvrage *Les vieux cahiers de Jean L. Prophète* est essentiellement une compilation de chroniques publiées dans l'hebdomadaire *Haïti Observateur*:

Certes, un grand esprit s'est éteint, toutefois les lettres ne sont jamais mortes. Jean a laissé pour toujours son empreinte parmi nous, et son écriture est durablement gravée sur l'airain de notre époque. C'est un homme qui a su conquérir le cœur de ses lecteurs. Il n'avait qu'à conter ses histoires, et les tendresses du grand public étaient aussitôt penchées vers lui. De son talent robuste et franc, il satisfaisait toutes les intelligences, il touchait toutes les sensibilités, du public lettré au public moyen.

Issu d'une famille illustre et bouquetée de talents, Jean a hérité de l'art d'écrire de son père, ancien ministre sous le gouvernement du président Magloire. À l'instar de son frère Eddy, musicien de renom, Jean s'est aussi fait connaître en tant que pianiste talentueux.

La dernière fois que j'ai vu Jean, c'était chez Max Kénol, à New York, lors d'une réunion en petit comité organisée par Max et Sito Cavé après les funérailles de l'artiste Boulot Valcourt. Même Manigat, Sito Kavé, Jean-Max Calvin, Étienne Télémaque, Eddy Magloire and Eddy Guilloteau pour présenter nos témoignages de sympathie à la famille et aux proches du défunt, particulièrement à sa femme, Marie-Ange. Et puisse notre ami Jean Prophète trouver sérénité, paix et confrérie en retrouvant ses deux bons amis feus Boulot Valcourt et le poète Josaphat Large dans le

TASTE THE ISLAND

Haitian Bakery & Restaurant

460 Peninsula Blvd.

Hempstead, New York 11550

516-489-5925

CLOSED ON MONDAYS

Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm Friday 10:00 am - 10:00 pm Saturday 10:00 am - 10:00 pm Sunday 10:00 am - 5:00 pm



Kreyòl-

GRENN PWONMENNEN

Gwo deblozay pete, gran Nèg arete nan kesyon ensekirite

Nou gen lontan n ap di sa, men sanble gen mounn ki pa t vle kwè. Nan kesyon ensekirite k ap vale tèren ann Ayiti, nou te di e nou kanpe dèyè sa n di a: Gen gran Nèg, gwo otorite menm, ki dèyè sa. Nou te menm prete youn fraz franse pou n te di l: « Le poisson pourrit par la tête! » (Se nan tèt pwason an kòmanse pouri.) Wi, mezanmi, si tèt pwason an pouri se tout kò a ki pouri.

Asireman, gen mounn k ap mande kote TiRenm ap vini la a. Men mounn k ap suiv nouvèl yo deja konprann kibò m ap vini ak nou. Lè gwo avoka k ap travay nan Ministè Lajistis arete pou kesyon zam ki rantre nan peyi a an kachèt, nou pa ka di se pa gwo deblozay.

Pou mounn ki pa t ko tande koze a, se nan vandredi ki sot pase a, nan dat 22 jiyè, DCPJ (Direksyon santral Polis jidisyè) fouke Robinson Pierre Louis (Wobensonn Pyè-Lwi). Yo byen pran l, paske yo te envite msye pase nan biwo DCPJ a. Antan ke chèf ke li ye, san dout li te kwè yo te bezwen diskite kèk bagay bagay avè l. Vwala ke kou l rive, yo menote l.

La tou, gen mounn k ap mande men kilès msye ye menm? Se younn nan pi gwo avoka ki gen nan Pòtoprens. Li se sekretè jeneral Asosyasyon avoka (Barreau) nan kapital la. Men pi enpòtan pase sa, msye se gwo konseye nan Ministè Lajistis, ki travay kole kole ak minis Lajistis la, Berto/Berteaud, Dorcé. Epi prèske tout mounn konnen minis sa a te pran youn tou prizon nan lane 1997 nan youn kesyon dwòg. Se poutèt sa, lè Premye minis la, doktè Ariel Henry (Aryèl Anri) te nonmen 1 minis Lajistis, nan mwa novanm lane pase, nou te di, « qui se ressemble s'assemble ». (Se menm yo menm nan). N ap tounen sou sa pi devan.

Ni Premye minsis, ni minis Lajistis ak Sekirite pèdi kontwòl Lapolis

Poukisa DCPJ mennote gran Nèg sa a ? Asireman, bòs li, minis Lajistis ak Sekirite piblik, Dorcé, pa t okouran sa k te pral rive l. Ni Premye minis la nonplis. La tou, nou ka di ke gen youn chanjman, sanble Lapolis pa sou kontwòl ni Lajistis ni Premye minis la ankò. Pi devan n ap tounen sou sa.

Sè twouve ke Lapolis k ap kontinye ankèt li sou zam ki te rantre nan ladwann Pòdpe depi 2 mwa de sa, jwenn men Robinson nan kesyon an. Nou ka sonje bagay zam sa a te lakòz gwo deblozay, gen 2 mounn ki te enplike nan kesyon an ki te arete. Younn ladan yo se te mèt bato a ki te pote zam yo sot Miami. Epi konmisè gouvènman an, Michelet Virgile (Michlè Vijil), te jwenn revokasyon 1, menm aresta-

Nou gen lontan n ap di sa, men sanble gen mounn ki pa t vle kwè. Nan kesyon ensekirite k ap vale tèren ann Ayiti, nou te di e nou kanpe dèyè sa n di a: Gen gran Nèg, gwo otorite menm, ki dèyè sa. Nou syon l, paske li te bay lòd lage 2 mesye yo. Enben, sanble ke Mesye Vijil pale, li fè konnen se lòd li te resevwa nan men Robinson Pierre-Louis, kivedi Ministè Lajistis, bòs li. Se sa k fè li te lage 2 mesye yo.

Lè DCPJ vin okouran jan sa te pase, san bri, san kont, yo tou met



Minis Jistis la Beto Dols

lapat sou Robinson. Nan youn entèvyou, pandan li anba men Lapolis la, nou tande Robinson di se li menm ki te avoka mèt bato a, e antan ke « avoka militan », li te defann kliyan l, ki pa t konnen sa k te nan bato a. Sa se zafè kaptenn bato a. Kòmsi msye konprann defans sa a pral kenbe. Nan ki tribinal sa te diskite? Ēske se pa ak pwòp bòs li, minis Lajistis la, li te diskite kesyon



Premy minis de fakto aryèl Anri antoure ak moun ki pa pwop nan gouvenman l.

an? Kòm se menm yo menm nan minis la di 1: « A monchè, fè lage zanmi an byen vit! ». Nan youn sitiyasyon konsa, konmisè Vijil pa t gen chwa.

Men kèk detay sou pwason ki pouri nan tèt

Kounnye a mwen pral ban nou plis detay sou Minis Lajistis la k ap fè nou konprann ke tèt pwason an byen pouri. E si tèt la pouri, se tout kò a ki deja youn chawony. Pa gen sekirite ki posib ak youn mounn konsa ke Aryèl Anri mete anchay Lajistis ak Sekirite peyi a.

Lè Berto/Berteaud Dorcé te pran manyèt la nan mwa novanm ane pase, se tout dosye l nou te met deyò. Pa sèlman tou prizon li te pran an, memn si se te pou 6 mwa sèlman. Akòz gwo zanmitay li te genyen, epi gwo kòb tou ki te debouse anba tab, msye te sot nan

prizon an byen vit. Imajine nou ke lè bagay sa a te rive, Berteau te gwo jij nan Miragwàn, epi Aken te tonbe anba sikonskripsyon l. Yo te jwen msye nan konfyolo avèk gwo dwòg dilè ki te nan prizon Aken ke l te fè lage. « Qui se ressemble s'assemble ! »

M ap ban nou plis toujou sou Bertaud. Se msye ki te avoka Charles Saint-Rémy, ki gen ti non Kiko, frè Sophia Saint-Rémy Martelly, madan Michl/Michael Martelly (Mateli). Se pa youn sekrè ke Kiko se younn nan pi gwo dwòg dilè ki gen ann Ayiti. Men pi gwo bwa a se Woody Éthéart, ki pi koni sou lòt non 1 nan, Sonson Lafamilia. Se msye ki te gen gwoup « Gang Galil » la, bon zanmi Mateli, « Bandi legal » la, ki te tout tan nan restoran li an nan Petyonvil.

Kòm nou konnen Sonson Lafamilia te nan prizon pou dwòg, se Mateli ki te fè lage msye nan lane 2015. Lapwochèn fwa nou te wè msye se nan fèt Mateli te fè an Repiblik dominikèn. Tout tan sa a Berto/Berteau Dorcé te toujou rete kòm avoka Madan Sonson Lafamilia.

Pa dèyè, « Bandi legal » la ap opere, mete mounn pa I an pozisyon; Nasyon Zini foure bouch nan kesyion an tou

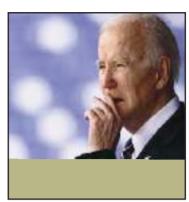
Se konsa nou pral aprann ke se Mateli ki te fè gwo presyon sou Jovnèl Moviz pou nonmen Doktè Aryèl Anri Premye minis. Kòm nou konnen, prezidan defakto a te nonmen doktè a Premye Minis nan lendi, 5 jiyè 2021, epi nan mèkredi, 7 jiyè, vè in-è di maten, yo tou ansasinen Nèg Bannann nan anndan chanm lakay li ki an sekirite 24 sou 24, 7 jou la semèn. Epi pa younn pami plis pase 40 gad dikò li te genyen pa gen youn ti grafouyen. Se youn move jwèt antre yo, nan lafanmi! Atò, mezanmi, di m, si se pa tout kò pwason an ki pouri. Gade ki kantite tèt ki deja pouri, se pa

Alò kesyon n ap poze, se ki maldòn ki pase ki fè Lapolis vin met lapat sou Robinson Pierre-Louis? Pou mwen menm, se mounn Nasyon Zini yo, ki vin wè kijan yo parèt lèd nan kesyon Ayiti a apre prèske 30 lane depi yo nan peyi a. Se konsa yo deside fòk yo fè kichòy kanmenm pou lè pi gwo deblozay la pete tout bon, bra yo p ap pran nan moulen tou.

Suiv sa m ap di nou an byen. Nan dènye rezolisyon sou Ayiti Konsèy sekirite a (*Conseil de sécurité*), No. 2645, ke yo te adopte nan vandredi, 15 jiyè a, yo di yo pral ranje sa de fason pou yo travay ak Lapolis pou ede l ak kesyon ensekirite ki blayi nan tout peyi a.

Lachin te vle youn rezolisyon pi fò, kote l te mande « *anbago* » pou sèten zam pa rantre ann Ayiti. Men Etazini, ki te gen apui Meksik nan kesyon rezolisyon an, pa t dakò. Nou ka konprann konprann poukisa. Paske mache zam Ayiti a rapòte konpayi zam ameriken yo youn vounm lajan.

Kanmenm, rezolisyon an te di y ap voye 42 ekspè nan kesyon Lapolis pou travay ak BINUH, (Bureau intégré des Nations Unies en Haïti) pou ede Polis nasyonal Ayiti a (PNH). Sanble ke menm kominote rntènasyonal la, avèk CORE Gwoup yo a nan Pòtoprens lan, ki te met Premye minis la chita sou fotèy li nan primati a, pa t di l



Avoka Rovenson Pye-Lwi

tou sa y ap regle ak Polis la kounnye a. Se konsa, ni minis Lajistis ak Sekirite piblik la, ni Premye minis la pa t okouran ke DCPJ te pral met lapat sou Robinson Pierre-Louis.

Eske Robinson Pierre-Louis pral aksepte pou l pote tout chay la pou kont li?

Kounnye a ke jwèt la make san, èske gwo avoka sa a pral pote chay la pou kont li ? Osnon, èske li p ap kòmanse pale bay DCPJ, pou di tou sa l konnen, dekwa pou l pa oblije al pouri nan prizon, tandiske gwo oto-

a, ki touye plis pase 300 mounn nan « *Cité Soleil* » nan 2 smèn ki sot pase yo, se Mateli ak Premye minis li an, Laurent Salvador Lamothe, ki te kòmanse òganize yo depi nan lane 2011 lè yo te monte opouvwa!

Deblozay la pa ka rete sèlman sou sa k pase ak Robinson Pierre-Louis a. Sa se se twòkèt la, chay la dèyè. Kòm mwen di sa byen souvan, « *Toutotan kesyon gang nan pa regle, anyen p ap regle ann Ayiti* ». Epi jan nou wè l la, kesyon gang nan p ap ka regle toutotan yo pa fouke plizyè gwo Nèg, pou n pa di otorite menm, ki lakòz ensekirite blayi nan tout peyi a.

Jan nou t eksplike sa semèn pase a, menm Premye minis la ap pwoteje bandi yo, paske li bezwen yo pou kenbe ensekirite a byendjanm. Kòm li di, tout tan pa gen bonjan eleksyon pou youn prezidan ke pèp la li menm chwzi, li p ap renmèt pouvwa a. E nou tout konnen pa ka gen bonjan eleksyon si pa gen sekirite. Kidonk, fòk ensekirite a kontinye pi rèd pou eleksyon pa ka fèt. Paske lejou gen eleksyon, Arièl Anri ap pèdi djòb li. E jan msye ap boule depi l pran pouvwa a, 20 jiyè a fè l egzakteman youn lane, doktè a pa leve youn ti dwèt kont gang yo. Okontrè, se lwanj li fè pou yo. Pa blive ke « Zo Pwason » (Elvé/ Elvain Saint-Jacques), bra dwat « Izo » (Johnson André), ki te jwenn sa l merite anba men konmisè gou-



Ti-Makak, chef du gang de Laboule 12.

rite yo ki mèt kesyon an ap kontinye banbile, « *comme si de rien n'était* », jan yo di an franse a ? Pa bliye sa m di depi okòmansan, « *Le poisson pourrit par la tête!* » Asireman, Robinson Pierre-Louis byen pre tèt la. Men se pa li menm ki tèt la.

Epi m pa ka fèmen bwat koze a, san m pa monte piwo pase tèt nou panse m ap pale yo. Gen lontan n ap di bann ti gang sa yo ki vin tounnen gwo gang se pa mounn ki te gen koneksyon aletranje ki te ka fè zam ak minisyon rantre nan peyi a san pwoblèm pou yo. Se gran Nèg, gwo bacha, gwo otorite nan Leta ki te ka fè sa.

Asireman, nou sonje Rommel Bell, ki te chèf Ladwann Pòtoprens lan, ki te jwenn revokasyon 1 nan fen mwa me a. Enben, vrè chèf msye se te ansyen prezidan « *Bandi legal* » la, ki te kontinye ap resevwa 3 milyon dola vèt, chak mwa, ki soti nan lajan Ladwann nan. Kibò sa ekri nan Konstitisyon an pou Mateli t ap resevwa kòb sa a ? Ēske youn bon pati nan kòb sa a pa t envesti nan zam ak minisyon ? Sitou ke gang k ap opere ann Ayiti kounnye

vènman Miragwán nan, Jean Ernest Muscadin, se youn « *citoyen paisible de Village de Dieu* », selon Premye minis Anri. Se ak gang konsa, li konprann li pral Premye minis avi!

Alò, piske deblozay la kòmanse nan pami yo, se moman pou pèp la mande eksplikasyon. Mwen pa bay pèsonn bouch, men mwen wè youn sitiyasyon k ap devlope ann Ayi ki sanble ak sa k te pase nan peyi Sri Lanka, mèkredi semèn pase anwo, nan dat 13 jiyè a. Apre plizyè mwa nan eskandal sou eskandal, lè pèp la te deside pou bay prezidan an sa l merite, msye gentan kouri. Li met deyò ak tout fanmi l, l al nan peyi Maldives, ki tou kole ak Sri Lanka. Epi se konsa pèp la anvayi Palè a.

Sa n wè pou zòt ann Ayiti, mwen pa gen bouch pou m pale. Ak tout tèt santi sa yo k ap mache sou mounn, mwen pa kwè y ap gentan met deyò. Asireman, yo p ap ka bliye ke nou te avèti yo depi byen lontan. Tou sa k rive yo, se tèt di yo k ap mete yo la. M ale!

TiRenm Grenn Pwonmennen raljo31@yahoo.com



HAPPENINGS!

Continued from page 1

au-Prince, secretary general of the Bar Association, and special adviser to Justice Minister Berto/Berteaud Dorcé, he's allegedly involved in freeing two individuals in Haiti's northwest city of Port-de-Paix, who were arrested when their vessel arrived, from Miami, about two months earlier, with a load of weapons and ammunition.

The DCPJ, in a note, on Friday, acknowledged that Pierre-Louis was in custody. And Pierre-Louis, himself, is seen in a video appearance, saying that the owner of the boat is his client, and that, as "a practicing lawyer," he only did what a lawyer does for a client. But Michelet Virgile, the government prosecutor of Port-de-Paix, who was canned and arrested for his having released the two individuals involved in the smuggling, said he was ordered by Pierre-Louis, at the Ministry, to release them. He couldn't have done otherwise.

As things stand, the Ministry of Justice & Safety is responsible for the proliferation of illegal weapons and ammunition in the country. That revelation is not comforting, especially that in the past two weeks, warring gangs in "Cité Soleil," the vast shantytown in Port-au-Prince, have left more than 300 dead and many others wounded, according to reports by the National Network for Defense of Human Rights (French acronym RNDDH).

Meanwhile, the Port-au-Prince Lawyers Association issued a statement on July 23, protesting the arrest of one of their members. "The Council of the Order is extremely preoccupied by this situation in which the fundamental rights of a lawyer, moreover the Secretary General of the Council are ridiculed, thereby tarnishing the whole corporation." Therefore, the Bar Association calls for his immediate release.

Interestingly, Marie Suzy Legros, the president of the Bar, who signed the note, pointed to "the police authorities quickly proceeding with their so-called investigation, leading to the arrest of Robinson Pierre-Louis, Esq., while the investigation of the assassination of Bar president Dorval continues to collect moss in the drawers of the authorities." She's referring to Monferrier Dorval, her predecessor in the post, who was gunned down on August 28, 2020, yards away from the official residence of President Jovenel Moïse.

It's worth reminding that President Moïse had boasted in a television interview, after the assassination of Mr. Dorval, that the lawyer "died at 11 [pm] and my wife [Martine] showed me the video three minutes later." As president, he arrogated himself the

right to have anyone killed, subject to no accounting. Then karma caught up with him a year later, on July 7, 2021, when he was horribly assassinated in the bedroom of his highly secured residence! And a year since, the campaign of "Justice for Jovenel Moïse" has yet to come up with any solution to that dastardly act.

The arrest of Pierre-Louis should not be the last regarding the dossier of insecurity

Back to the issue at hand, the arrest



Lawyer Robinson Pierre-Louis

of Robinson Pierre-Louis and the implication of the Justice & Public Safety Ministry in the dossier. It is worth mentioning that the man who was chosen last November to run that Ministry, Berto/Bertaud Dorcé, is himself a jailbird. When he was named to the post last November, Haiti-Observateur objected, and brought to the attention of Prime Minister Ariel Henry that the surname Berto used by Mr. Dorcé is not his original one, which is Berteaud. He had it changed after a six-month stay in jail, in 1997, for his implication in a drug case in Aquin, South Haiti, then under the jurisdiction of Miragoâne where he was the main judge. He had used his prerogatives to release some drug kingpins in a major case in Aquin.

With powerful friends in high places, Mr. Dorcé, not only changed his surname, but became the lawyer of several shady but powerful individuals, including Charles "Kiko" Saint-Rémy, brother of Sophia Saint-Rémy Martelly, wife of former President Michel/ Michael Joseph Martelly, the self-styled "Legal Bandit" who, with the support of his former Foreign Minister, upgraded Prime Minister, Laurent Salvador Lamothe, organized the gangs that are now causing death and desolation in Haiti.

Another top client of Berto/Bertaud Dorcé was Woody Éthéard, better known as Sonson Lafamilia, head of the infamous "Galil Gang." He was jailed in certain kidnapping cases, but released, in 2015, on orders of then President Martelly. He surfaced two years ago, in the Dominican Republic, at a birthday party for the "Legal Bandit" who felt more

secure in having his birthday in the Republic next door than in a Haiti under gang control. To be noted also, Martelly continued to be a faithful client at the Sonson Lafamilia's La Souvenance restaurant, in Petion-Ville, run by the latter's wife, who also retained Dorcé as her lawyer when she was arrested.

Flash! It's learned that Minister of Justice & Public Safety Bertho/Bertheaud Dorcé has left Haiti, supposedly on a trip for medical reasons. It's not yet none to what country he has gone. Will he be sending a resignation letter to the Prime Minister, citing health reasons, from wherever he is? The plot thickens.

No chance of success for the country with the kind of leadership imposed on it

With all these shady characters in leadership positions in Haiti, one cannot expect the country to escape from the current siege of the gangs, who are well connected. Otherwise, how would they get the sophisticated weapons and the ammunition needed to carry out their depredations. One can't forget that the director general at the Port-au-Prince Customs, Rommel Bell, relieved of his duties last May for being involved in several scandals, was the one who delivered \$3 million monthly from Customs revenues to Michel Martelly. What article of the Haitian Constitution covered that? One wonders what percentage of that money was funneled into purchasing arms and ammunition for the bandits?

Would the arrest of Robinson Pierre-Louis indicate that the United Nations team in Haiti may want to distance itself from the bandits in high places? In the latest UN Resolution 2645 on Haiti, approved the Security Council July 15, and "update" on the security situation in the country is expected within 90 days. Would the Pierre-Louis arrest be presented as exhibit #1?

To be noted, the U.S. delegation at the Security Council, backed by Mexico, rammed through the resolution, without considering China's proposal of placing an "embargo" on certain arms from member countries to Haiti. After all, such restrictions would have adversely affected U.S. arms manufacturers for which Haiti is a lucrative market.

However, the resolution foresaw a team of 42 Police experts to help BINUH, the United Nations Integrated Office in Haiti, with training and additional equipment for the Haitian National Police (PHN) which, so far, have shown their inability to face the challenge of the gangs causing widespread insecurity throughout the land.

Would it be that the U.N. authorities, who will have been in Haiti for three decades, come next

February, are changing their approach? By working with the Police in zeroing on top individuals behind the insecurity, the UN officials may finally be able to pat themselves on the back for having done something positive after so many years of folding their arms while the gangs extended their hold on the country?

Anyway, the Haitian people are tired of the situation and they're showing a new resolve, as the mammoth demonstration of last Thursday, in St. Marc, against insecurity and the high cost of living has shown. Demonstrations called for this coming Sunday, July 31, and the following days in several cities portend of major trouble. People in Haiti are now referring to Sri Lanka as their



President Bar Asswociation Marie Suzie Legros.

model. Reportedly, the president of that Asian country, in turmoil for some time, escaped with his family to the adjoining Republic of Maldives, on July 13, as the crowd surged through the streets and finally invaded the National Palace.

Food for thought for Prime Minister Ariel Henry, who has failed to act to counter the mounting insecurity in the land. In fact, he has shown himself favorable to the gangs which, by their actions, indirectly are his allies in his determination to hold to power for as long as possible, perhaps for life!

Outrageous sacrilege: A Police Inspector grabbed in church and assassinated

It happened on Sunday, July 24 at the Assembly of God in the village of Meyer, in the Croix des Bouquets region, which is under the control of the "400 Mawozo" gang. While attending church, Police Inspector Réginald Laleau was grabbed by heavily armed individuals who killed him on the spot and departed with his body. The assassins also took his Police vehicle.

The worshippers at the Assembly of God church were stunned and left speechless. Jean Allens Macajoux, reporting for *Vant Bèf Info* (VBI), states that Gary Desrosiers, spokesman for the Police, says the 45-year-old inspector was attached to the Police detachment at Croix des Bouquets.

No statement was forthcoming from "400 Mawozo" giving an explanation for their spectacular action on a Sunday, in a church no less. But a message on WhatsApp says that "Lanmò Sanjou" (Wilson Joseph) videotaped the desecration of the body to send to the Police, confirming that his group is responsible for the daring assassination.

Banalizing the assassination of Inspector Laleau

As of Monday, there was no word of comfort for the inspector's family from Police Chief Frantz Elbé, neither from Prime Minister Ariel Henry.

However, on June 5, from Los Angeles, where he was for the "Summit of the Americas," the Prime Minister had reacted to the execution of a gang leader by the government commissioner of Miragoâne Jean Ernest Muscadin. He bemoaned what happened in the case of "the peaceful citizen Elve Saint-Jacques of Village de Dieu" and asserted that the Minister of Justice will act speedily to "replace" the commissioner.

Meanwhile, the commissioner has been acclaimed by the people of the Nippes region for his declaration that his department will be the "cemetery" of the bandits who dare show up in the region. Since then, two other gang members have found death in the Nippes. The commissioner, still at his post, has gained much popularity on social networks, both in Haiti and in the diaspora.

A pattern of police execution and corpse seized

The execution of Inspector Laleau brings to mind what happened to a group of policemen who were ambushed March 12, 2020, while on a mission against the gangs at "Village de Dieu" (God's Village). Other than some who were gravely wounded, four policemen were killed. The gang refused to give the bodies to the aggrieved parents who wanted to have a regular funeral for their loved ones.

It's that same gang, "5 Seconds," under the leadership of chief Izo (Johnson André), seized the main court building in the Bicentenaire area of the capital, last June 10, still occupying it, after chasing judges, court staff, lawyers and disposing of documents at will, burning some. They also took some government vehicles, including some police cruisers. Interestingly, the office of the Prime Minister is located not far from the court. So is that of the Senate, reduced to a membership of 10 from 30. Of course, the Prime Minister hasn't set foot in his office since June 10. He now operates from his official resi-

That the gangs are in control in Haiti can't be more evident. Unchallenged, undoubtedly, they will move one of these days into the Prime Minister's office next door and take over the National Palace building, symbol of national authority. Then, will the international community accept their emissaries?

RAJ 27 January 2022 raljo31@yahoo.com



Haïti-Observateur 27 juillet - 3 out 2022











GRAND BANDITISME ET INSÉCURITÉ EN HAÏTI Le gang 400 Mawozo encore sur pied de guerre Le Parquet incendié, un haut gradé de la PNH exécuté...

Suite de la page 1

avant de mutiler horriblement son corps.

Comme pour affirmer leur emprise sur cette juridiction et la détermination de son groupe à répondre du tic au tac aux actes répressifs de la Police, à leur encontre, Wilson Joseph et son armée ont mis le feu au Parquet du Tribunal de première instance de Croix-des-Bouquets, aux environs de 2 heures, mardi matin. Selon les média locaux, cette information a été confirmée par Roosevelt Zamor, commissaire du gouvernement de cette juridiction.

M. Zamor a fait savoir que les dégâts sont considérables, indiquant que la greffe, de même que les bureaux des commissaires ont été complètement ravagés par les flammes. Il a encore précisé que des véhicules, qui se trouvaient en stationnement dans la cour, lors de cette attaque, ont été également incendiés.

Dans la commune de Croix-des-Bouquets, les observateurs pensent que cet acte criminel constitue la réplique du gang 400 Mawozo à une offensive menée par la Police, dans la soirée du lundi (25 juillet), surtout à Lassère, et qui a coûté la vie à des membres de ce groupe, dont plusieurs autres ont été blessés.

À l'instar de leurs collègues du gang « 5 Secondes », de Village de Dieu, situé à l'entrée sud de Port-au-Prince, que dirige Johnson André, alias Izo. Cette attaque dirigée sur le Parquet de Croix-des-Bouquets est intervenue presque deux mois après la

Le chef du Parquet de Croix-des-Bouquet a expliqué



Wilson Joseph, alias Lanmo Sanjou, fait la pluie et le beau temps à Croix-des-Bouquets.

que les criminels ont pénétré dans les locaux, allant d'une salle à l'autre, saccageant les bureaux et incendiant les carrés individuels des juges, ayant également livré les documents aux flammes. gang « 5 Secondes », de Village de Dieu, situé à l'entrée sud de Port-au-Prince, que dirige Johnson André, alias Izo. Cette attaque dirigée sur le Parquet de Croix-des-Bouquets est intervenue presque deux mois après la descente d'Izo et ses hommes sur le Palais de Justice de Port-au-Prince, qu'ils ont saccagé, avant de brûler les documents qui s'y trouvaient. Documents juridiques et légaux, corps du délit ont été incendiés ou emportés, ou encore brûlés tout bonnement. Les bandits de Village de Dieu avaient aussi emporté tout le mobilier, ainsi que les véhicules de l'État et de la Police qui se trouvaient dans la cour.

Bientôt deux mois depuis qu'a été menée cette attaque contre le Tribunal de première instance de Port-au-Prince (TPI), les bandits occupent encore l'immeuble, forçant les juges, les avocats et le personnel à cesser complètement leurs activités. ou bien à héberger l'institution ailleurs. Mais, les autorités du pays ne semblent pas trop se préoccuper de la fermeture du Tribunal de première instance de la capitale.

Me Zamor a précisé que les sapeurs-pompiers, qui étaient

complété le travail des pompiers.

Selon les propos que Me
Zamor a tenus aux journalistes,
les dispositions seront prises pour



L'immeuble logeant le Parquet du Tribunal de première instance de Croix-des-Bouquets, des heures après l'éclatement de l'incendie.

arrivés sur les lieux, seulement quelques minutes après que l'incendie ait éclaté, ont travaillé durement. Ils se trouvaient encore sur les lieux, aux environs de 8 heures, mardi matin, afin de circonscrire complètement le fléau. Il promet de faire un bilan définitif des dégâts dès qu'aura été

que le Parquet reprenne ses activités dans le plus bref délai. Il a déclaré, en même temps, que le Tribunal était déjà sous la menace des gangs. Il a indiqué que l'immeuble avait essuyé des rafales de tirs, le 3 février de cette

Suite en page 13

ÉDITORIAL

Après un an au pouvoir, un verdict d'échec total décerné à Ariel Henry

près un an, qu'il a passé, à la primature, à titre de Premier ministre de facto, Ariel Henry se voit décerner un verdict d'échec total. Dans une entreprise sérieuse, le Conseil d'administration n'aurait d'autre choix que de lui montrer la porte. Mais il ne s'inquiète guère d'être éjecté de la fonction qu'il occupe puisque, dans son esprit, le pays n'est pas doté de moyens de le mettre en disponibilité, malgré son incapacité à rectifier le tir. Aucune chance non plus que, constatant l'année entière qu'il a fait perdre à la nation, il se retire de luimême. À ce tournant, le pays doit se donner de nouveaux moyens pour « kòche kabrit la » (autres moyens d'écorcher la chèvre).

Les réseaux sociaux regorgent de prises de position et d'articles de journaux traitant de l'année qu'Ariel Henry a passé comme Premier ministre de facto. Il semble que tous les intervenants fassent chorus autour de l'échec cuisant de la gestion du neurochirurgien bombardé politicien, mais qui n'a su afficher aucune aptitude d'une personne apte à exceller dans un domaine autre que sa profession. Il n'a pu fournir les rendements qu'attendait le pays, en matière de bonne gouvernance et de respect des normes constitutionnelles et d'intégrité administrative. La condamnation générale, dont il fait l'objet par de nombreuses critiques, fait de lui in intrus s'obstinant à s'accrocher aux commandes du pays, au risque de déclencher une rébellion aux conséquences incalculables. Tant pour Haïti que pour lui-même. Car, à lire et entendre les opinions émises à son égard, à la suite de ses douze mois, à la tête d'un Exécutif monocéphale, on peut conclure à un rejet presque total de sa gestion du pays.

En effet, aucune note positive n'est retenue au sujet de l'administration d'-Ariel Henry et de son équipe, dont toutes les évaluations se confinent dans la catégorie rouge. Au niveau des groupes qui négociaient avec lui, en vue d'arriver à une formule de gouvernement de consensus, des voix s'élèvent aussi pour dénoncer sa non tenue des promesses formulées dans le cadre des accords qui ont été signés et auxquels il avait pleinement adhéré.

Certes, il est reproché au Premier ministre de facto d'avoir omis de rétablir l'autorité de l'État. Aussi bien de n'avoir mis en place aucune stratégie en vue d'arriver aux procès des dilapidateurs des USD 4.2 milliards \$ du

Fonds PetroCaribe, ainsi que des auteurs et commanditaires des massacres perpétrés dans les zones défavorisées, et des assassinats dont les exécutants courent encore. Ou encore le rétablissement d'une atmosphère sécuritaire, tant à la capitale que dans les dix départements géographiques du pays.

L'insécurité provoquée par les gangs armés sévissant en permanence, les critiques du Dr Henry lui reprochent de n'avoir développé aucune initiative visant la neutralisation de ces derniers et leur élimination définitive. Telle une dangereuse épidémie, les criminels sèment la mort, au quotidien, en sus de provoquer la paupérisation des familles et des entreprises par le kidnapping contre rançon. Face à cette crise, le Dr Henry et ses proches collaborateurs affichent une indifférence déroutante, au point de se faire assimiler aux complices des criminels. L'insécurité, à son comble, les citoyens méritent une action ponctuelle et décisive, qui dépasse la volonté et la compétence du pouvoir. Aussi les appels au départ du Premier ministre de facto se révèlent-ils légitimes et urgents.

En clair, l'administration Henry affiche son incapacité dans tous les domaines. Au point que son impact négatif influence tous les aspects de la vie des citoyens. Les attentes réitérées des citoyens, mais restées inaccomplies, au cours des douze derniers mois, sont multiples. Autres raisons indiscutables d'exiger le bannissement d'Ariel Henry de la primature.

En effet, l'administration PHTKiste, dirigée par le Dr Henry se caractérise par son absence de politique publique, par rapport au développement économique et social durable; et l'accélération incontrôlée de l'insécurité. Sans omettre les nombreuses crises auxquelles est confronté le pays, sans exception de couches sociales, mais affectant surtout les strates défavorisées de la population. Résumons-les: insécurité, flambée des prix, rareté récurrente de carburants, crise énergétique, insécurité alimentaire, chute vertigineuse de la gourde par rapport au dollar américain, croissance économique négative et la peur installée à l'échelle nationale causée par les actes criminels de bandits sur les populations. En sus de la corruption battant son plein au sein de l'administration publique. Dans ce même contexte, s'ajoute la crise migratoire faisant des jeunes du pays des chercheurs d'asile dans d'autres pays d'accueil, montés sur des embarcations fragiles, et potentiellement devenus chair à requin.

Les citoyens sont également révoltés par la politique de pillage systématique des ressources nationales du Premier ministre de facto. Ce qui favorise l'enrichissement spectaculaire de l'équipe au pouvoir se solidarisant, en bon adeptes du PHTK, dans le détournement des fonds de l'Etat. Non seulement les proches collaborateurs d'Ariel Henry accumulent des millions, aux dépends de la caisse publique, ils offrent aussi de gros avantages à leurs alliés politiques admis à bord, à la faveur de négociations politiques devant aboutir à un accord, en vue de la formation d'un gouvernement de consensus.

Pour se faire une juste idée du sentiment qui anime les penseurs, par rapport aux douze mois de gestion d'Ariel Henry, l'exposé à ce sujet fait par le journaliste Roberson Alphonse, sous le titre « L'année Henry ou le déclin en abyme », publié dans l'édition du 21 juillet du quotidien Le Nouvelliste, est plus qu'édifiant. Si M. Alphonse se garde de suggérer la fin de sa prestation comme chef de facto de l'Exécutif monocéphale, le journaliste ne manque pas d'exposer les motifs d'une fin de règne du neurochirurgien.

En effet, au deuxième paragraphe de son texte fleuve, le rédacteur du Nouvelliste fait parler Ariel Henri, reconnaissant la descente aux enfers générale de son administration, pour toute l'année qu'il a bouclée au pouvoir. Aussi, écrit-il : « M. Henry, en laissant ' à d'autres ' le soin de faire son bilan, a implicitement fait un aveu d'échec, d'un déclin en abyme de ses 12 mois au

Après avoir énuméré, de manière élaborée, les différents domaines de sous performance, sinon vraiment d'action zéro d'Ariel Henry, évoquant ses failles politiques et les dérives déjà énumérées, Roberson Alphonse ne fait aucune concession. Il conclut : « Avec l'année Henry, avec ce déclin en abyme, le pire est un vécu et une promes-

L'édition de la veille, soit du 20 juillet, dans son éditorial, offert par Frantz Duval, le rédacteur en chef de ce même quotidien, fait la synthèse de l'année Henry. Le danger qu'il annonce s'étale au grand jour.

Aussi M. Duval proclame-t-il: « En juillet 2022, ce qui inquiète ce n'est même pas l'enchaînement des graves nouvelles mais bien l'absence de perspective. La routine du pire qui s'installe. La société, comme étourdie, est insensible à son propre sort. Les politiciens qui jouent à être des responsables sont les fiers pères et mères du pire qui prend racine. La routine d'un naufrage ».

De toute évidence, l'échec constaté de l'année Henry, pour répéter Roberson Alphonse et paraphraser Frantz Duval, dont l'issue guette le pays, arrive inexorablement, s'il est donné à Ariel Henry de continuer sa carrière chaotique à la tête de la nation. Mais, quoique puissent dire et faire les supporteurs du Premier ministre de facto, au niveau de la communauté internationale, il appartient au peuple haïtien de donner un violent coup de frein et d'arrêter net la « machine Henry ». Il est plus que temps!



Haiti-Observateur P.O. Box 356237 Briarwood, N 7 11435-6235Tél. (718) 812 2820

BULLETIN DE SOUSCRIPTION Haiti Half-Oloservateur 98, Avenue John Brown, Sérne élage II ére classe 48.00 \$ US, pour six (6) mais 90.00 \$ US, pour un (1) an TÉL (509) 223-0782 OU (509) 223-0785 __ 553.00 FF, pour six (6) mois __ 1005.00 FF, pour un (1) un CANADA light-Observateur Gerard Louis Jucques CARAÎBE ET AMÉRIQUE LATINE Tele classe \$73,00 US, pour six (6) mois \$150,00 US, pour un (1) an 12213 Joseph Cassavanii

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE Un service special est assure à partir

de Paris. Einferessé doil s'adresser à inean Claude Vatenin 13 K. Avenue Foldheibe, 8t Rt April : 44 93310 Le Ne 51, Gervais Fiance Tél. (33-1) 43-53-28-10

Mintresot HOMERCS

Name/Nom

Zip Code/Code Régional _

, 73 EUROS, pour six (é) mois 125 EUROS, pour un (1) an Par chéquer ou mandat postal en francs trançais

_Country/Pays

as les abonnements sant payables d'avance par chéque au mandat bancair

Company/Compagnie As forting specifical first years. Cily/ville

EDITORIAL

After one year in office, Ariel Henry receives a verdict of total failure

fter one year in office as de facto Prime Minister, Ariel Henry has been given a verdict of total failure. In any serious organization, the Board of Directors would have no choice but to show him the door. However, he's not worried about being ejected from his post, for in his mind, the country doesn't have the wherewithal to shorten his rule, despite his inability to rectify the situation. Nor is there any chance that, realizing he's wasted a full year as in his management of the nation, he would step down of his own accord. At this turning point, the Creole expression comes to mind, the country must find new ways to "kòche kabrit la" (other ways must be found to skin the goat).

The social networks are flooded with statements and newspaper articles about Ariel Henry's disastrous year as de facto Prime Minister. It's as if all are in a part of a choir rehearing the abysmal management failure of the neurosurgeon who was hoisted to be a politician, but who has failed to display any aptitude as one who could excel in a field other than in his profession. He hasn't provided what the country expected of him in terms of good governance and respect for constitutional norms and administrative integrity. Soundly condemned by his numerous critics, he stubbornly clings to the commands of the country, risking in the process triggering a rebellion with unforeseen consequences, both for Haiti and for himself. In reading and hearing the opinions expressed about him, following his twelve months as the sole boss of the two-headed Executive branch, one can conclude that his rejection is almost total regarding his disastrous management of the affairs of the nation.

Indeed, one hears or reads not a single positive note about the administration of Ariel Henry and his team. All evaluations are in the red category. Take, for example, the groups that entered into negotiation with him to reach a formula leading to a consensus government. One hears only a cacophony of voices denouncing his failure to keep the promises he had made within the framework of agreements signed and to which he fully adhered.

The de facto Prime Minister has been criticized for failing to re-establish the authority of the State. He is also accused of not having put in place any strategy to bring to trial those who squandered the \$4.2 billion PetroCaribe Fund Neither has he undertaken measures to deal with planners, sponsors and perpetrators of the massacres undertaken in the poorer neighborhoods around the capital. The assassins, enjoying impunity, are still at large. On the other hand, he has not re-established a secure atmosphere, both in the capital and in the 10 geographical departments of the country.

The insecurity caused by the armed gangs has become permanent, and Dr. Henry's critics blame him for not having developed any initiative to neutralize the bandits and eliminate them altogether. Like a dangerous epidemic, the criminals sow death and desolation in the land on a daily basis, and have caused the impoverishment of families and businesses through kidnapping for ransom. Faced with this crisis, Dr. Henry and his close collaborators haved displayed a disconcerting indifference. So much so, that they are considered accomplices of the criminals. With insecurity reaching its peak, the citizens clamor for a quick and decisive action, which seems to be beyond the competence –and will— of the authorities. Therefore, calls for the urgent departure of the de facto Prime Minister are legitimate.

Clearly, the Henry administration has fully displayed its incapacity in all areas. To the point that its negative impact influences the citizens in all aspects of life. After 12 months of his multiple unfulfilled expectations, the citizens have the right to demand that Ariel Henry be banished from the Prime Minister's office.

Indeed, the PHTK, Bald Headed, administration, led by Dr. Henry, is characterized by its lack of public policy regarding sustainable economic and social development. In addition, it has facilitated, if not planned the uncontrolled acceleration of insecurity, leading to the numerous crises that the country now faces, without exception of social strata, though the poorer citizens bear the brunt of the situation. In summary, the suffering of the people knows no limit: insecurity, soaring prices, recurrent fuel scarcity, energy crisis, food insecurity, a vertiginous fall of the gourde, the local currency, against the US dollar, causing soaring inflation and negative economic growth. To top it all, the constant fear of the criminals harassing the population at a national level. Moreover, there's no forgetting corruption and impunity in full swing within the public administration. The situation has led to another

younger people, flee the country in search of a better life, while risking their life on frail boats, becoming potential meals for sharks.

Citizens are also outraged by the de facto Prime Minister's policy of systematically plundering national resources. To enrich themselves spectacularly is a distinct characteristic of the team in power, as the followers of the PHTK unite in their embezzlement schemes of State funds. Not only are Ariel Henry's close collaborators accumulating millions at the expense of the public treasury, they also offer staggering advantages to their political allies, especially to shady business folks, and other unprincipled politicians who are welcomed on board, following negotiations toward a so-called consensus government.

In an article, July 21, journalist Roberson Alphonse of the Port-au-Prince daily Le Nouvelliste, entitled "The Henry year or the decline into the lowest ebb," he captures the feelings of most regarding the twelve months of Ariel Henry's mismanagement. While being careful in not calling for the Prime Minister's resignation as the sole head of the double-headed Executive, Mr. Alphonse, nevertheless, exposes all the reasons that would justify the ouster of the neurosurgeon.

For example, in the second paragraph of his text, the journalist brings Ariel Henri to acknowledge the descent into hell of his administration during the entire year he's been in power. Read on: "By leaving to others the task of making assessment of his rule, Prime Minister Henry implicitly admits his

crisis, as those who can, especially the failure, which amounts to a decline into the abyss during his 12 months in power."

> After having enumerated, in an elaborate way, the various areas of his underperformance, if not zero action by Ariel Henry, Roberson Alphonse evokes his political flaws and the drifts already listed. Making no concession, the journalist concludes: "With the Henry year, other than the decline into the abyss, the worst is to have lived that experience along the promise."

> The previous day, July 20, Frantz Duval, editor-in-chief of Le Nouvelliste, had also published an editorial in which he summarized the Henry year. He wrote, "The danger announced is spread out for all to see."

> And Mr. Duval asserts: "In July 2022, what worries us is not even the succession of disturbing news, but the absence of perspective, the routine of the worst that is taking hold. The society, as if in a daze, is insensitive to its own fate. The politicians, playing at being responsible, are the proud fathers and mothers of the worst that has taken root. It's the routine of a shipwreck".

> Clearly, the outcome of the failed year of Henry, to repeat Roberson Alphonse and paraphrase Frantz Duval, is staring the country in the face. It will advance on us inexorably, if Ariel Henry is allowed to continue in his chaotic career at the head of the nation.

> Whatever the supporters of the de facto Prime Minister may say or do, with their contacts at the level of the international community, it is up to the Haitian people to violently apply the brakes to stop the "Henry machine". It's high time to do so!



SUBSCRIPT	ION FORM		
BULLETIN DE	SOUSCRIPTION		
Haitt Hait-Observateur 98, Avenue John Brown, Serne élag Hait au panace, Hait 141 (509) 223-0782 ou (509) 223-0785	ÉTAT-UNIS I ére classe 48.00 \$ US, pour six (6) mois 90.00 \$ US, pour un (1) on AFRIQUE ET ASIE		
CANADA Light-Closervoteur	553.00 FF, pour sk (6) mols 1005.00 FF, pour un (1) un		
Gerard Louis Jacques 514:321:6434 12 Halfi OB Canada	CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE		
12213 Juseph Cassavani Monteal HOMOCO EUROPE, AFRIQUE ET ASIE	1ere classe \$73,00 US, pour six (6) mois — \$160,00 US, pour un (1) ori		
Un service special est assure à partir	EUROPE		
de Paris. Einteressé doit s'adresser à: Joan Cloude Valerun 13 K Avenue Foldherine, 8t Rt April 4: 93310 Le Pre 5T, Gervais France Tel. (33-1) 43-63-28-10	☐ 73 EUROS, pour six (é) mois ☐ 125 EUROS, pour un (1) an Par chéque ou mandat postal or trancs trançais		
Name/Nom			
Company/Compagnie			
Acidness/Acinessee			
Cily/ville	Slale/Élal		
Zipi Code/Code Régional	Country/Pays		

NOUVELLES BRĒVES EŢ COMMENTAIRES L'ACTUALITÉ EN VRAC

Un inspecteur de Police assassiné : La goutte d'eau qui fait déverser le vase

Suite de la page 3

ew Pottinger, assistant conseiller au Conseil de sécurité nationale du président, ayant été aux côtés du chef d'État durant son quadriennat.

Mme Matthews a témoigné que le président se trouvait à 60 secondes (une minute) du salon de presse, mais il a refusé d'utiliser la presse pour s'adresser à ses partisans et au peuple américain, en vue de ramener le calme au Capitole. Ce qui s'est passé était « indéfendable », devait elle ajouter. Ainsi, ce jour-là, elle a décidé de démissionner.

Intervenant, à son tour, M. Pottinger a appuyé les déclarations de Mme Matthews, ajoutant : « Ce fut le jour le plus sombre de ma vie. J'ai décidé de démissionner, ce jour-là. Vers 4 h 30, j'ai fait un appel à mon supérieur, qui était en voyage, pour lui signifier ma décision. Il m'a dit d'attendre son retour avant de partir. Ce que j'ai fait le 7 juillet ».

Il ressort que le 6 janvier, à son retour au « West Wing » (l'aile ouest de la Maison-Blanche), le président restait cloué devant le petit écran de la chaîne Fox, en permanence, observant le chaos au Congrès, qu'il avait orchestré,

en y envoyant ses partisans pour faire échec au vote du Congrès réuni en session extraordinaire, sous la houlette du vice-président Mike Pence. Selon les normes constitutionnelles, il lui revient d'approuver la victoire du vainqueur des élections présidentielles, dans ce cas Joe Biden, avant la prestation de serment, le 20 janvier.

Peu s'en fallut, le vice-président aurait été pendu pour « manque de courage de faire ce qu'il devait faire », c'est à dire l'annulation du vote du Collège électoral, selon le président Trump. Pourtant l'échafaud était visible, dans l'aire du Congrès, et les émeutiers hurlaient « Hang Mike Pence » (Pendez Mike Pence). En effet, le 6 janvier, le Service secret a dû déplacer le vice-président, à deux reprises, pour le soustraire au pire.

Voilà jusqu'à quel point Donald Trump s'était laissé aller. En vue de s'accrocher au pouvoir, prétextant le « *vol* » de l'élection du 3 novembre 2020, au profit de Joseph « Joe » Biden, son rival démocrate. Pourtant le vote populaire avait accordé une avance de plus de 7 millions de votes à Biden, soit un total de 81 283 000 contre 74 223 000 pour Trump. Ce que le Collège électoral a confirmé, par 306 votes, en faveur de Biden, et 232 pour Trump. Or, le chiffre magique est 270 pour le gagnant. À noter aussi que Trump avait été débouté de sa demande, au tribunal, par rapport à une soixantaine de plaintes, dont certaines par-devant des juges qu'il avait lui-même nommés.

Après « 187 minutes », un message à double sens de Donald Trump

Enfin, à 4 h 17, quand Trump a su, via la chaîne Fox TV, que le Bureau fédéral avait dépêché des agents au Congrès et que le vice-président avait recouru à son autorité, à l'encontre du président, qui n'avait rien fait, pour mobiliser la Garde nationale, en vue de contrecarrer les émeutiers, il s'est adressé à ses ouailles en ces termes :

« Je ressens votre souffrance, vous êtes meurtris. Une élection nous a été volée. Il s'agissait d'un raz de marée en notre faveur, tout le monde en était au courant, surtout les autres de l'autre côté. Mais il vous faut rentrer chez vous maintenant. Il nous faut la paix. Il nous faut la loi et l'ordre. Il nous faut manifester le respect, à l'égard de ce grand peuple, le nôtre, dans

l'ordre et selon la loi. Nous ne voudrions pas qu'il y ait de victime. C'est un moment terrible. Nous n'avions jamais connu un tel moment, ou vu pareilles choses arriver, que l'on pourrait nous la ravir. Me la ravir à moimême, de vous vous la ravir, ainsi qu'à notre pays. Il s'agissait d'une fraude électorale, mais nous ne devons pas leur laisser gagner. Il nous faut la paix. Alors, rentrez chez vous. Nous vous aimons, vous êtes tous des gens très spéciaux. Nous avons vu ce qui s'est passé, vous avez vu le mauvais traitement qui nous est infligé, même méchant! Je sais ce que vous ressentez. Mais rentrez chez vous. Allez en paix! »

Ce ne sont pas les paroles d'un perdant, mais un cri de guerre. Comme pour dire que tout n'est pas encore perdu, mais débrouillez-vous et vider les lieux avant que ne vous arrive le pire. Toutefois, ils avaient déjà causé beaucoup de torts, y compris des morts et des blessés, même un policier du Capitole a été tué.

Alors, on se demande si Donald Trump ne devra pas rendre compte de ses méfaits. En tout cas, le département de la Justice entreprend une investigation parallèle à celle du Comité 6 janvier. Et l'attorney general (ministre de la Justice) Merrick Garland, très avare en déclarations, a dit récemment : « *Nul n'est audessus de la loi!* ».

Rupture spatiale entre la Russie et les États-Unis

La guerre en Ukraine a occasionné une rupture au niveau spatial entre la Russie et les États-Unis. La Russie a annoncé, hier, mardi 26 juillet, qu'après l'année 2024, elle ne compte plus continuer à participer au projet de station spatiale avec les États-Unis, un symbole de coopération entre les deux géants ayant marqué le dégel des relations post-guerre froide.

Par contre, la Russie compte s'allier à la Chine, dans son projet spatial, écartant tout ce qui a été réalisé avec la NASA, l'agence spatiale américaine, au cours des dernières 25 années. Il n'est que d'attendre d'autres retombées de cette guerre de 48 heures, lancée unilatéralement par la Russie, au mois de février, contre son voisin le plus faible, voilà à son septième mois. Et le président ukrainien d'annoncer qu'il est prêt à lancer une contre-attaque.

Pierre Quiroule II 27 juillet 2022 raljo31@yahoo.com

LE COIN DE L'HISTOIRE

Sylvain Salnave

Par Charles Dupuy

Il n'existe pas d'exemple de politicien ou de chef d'État qui aura été aussi passionnément adulé par le peuple que ne le fut Sylvain Salnave. Esprit chevaleresque et généreux, il exerçait un magnétisme exceptionnel, une séduction irrésistible sur la foule. C'était un beau mulâtre à la tête puissante, aux grands yeux perçants, aux sourcils broussailleux et à la moustache de mousquetaire. Quand, caracolant sur son beau destrier, l'indomptable Salnave arriva à Port-au-Prince pour se faire élire président de la République, il provoqua par sa belle assurance d'extraordinaires mouvements d'enthousiasme et d'exaltation de la part des classes défavorisées, en particulier chez les femmes très sensibles à la puissante fascination de l'homme.

Né au Cap-Haïtien le 7 février 1826, Sylvain Salnave avait grandi dans les environs du Hautdu-Cap. Il était le fils d'une couturière sans instruction et d'un vétéran de la guerre de l'Indépendance reconverti dans le commerce. Le jeune Sylvain apprendra le métier de tailleur, deviendra spéculateur en denrées avant d'embrasser la profession militaire dont il fera sa vraie passion et sa seule raison de vivre. Commandant dans un régiment de cavalerie, officier intrépide, il exerça son ascendant d'abord sur ses soldats avant que l'opinion admirative ne commence à le regarder comme un militaire promis au plus brillant avenir. Il atteint la célébrité lorsqu'il fit sauter d'un coup de pistolet le buste de l'empereur Soulouque qui trônait au milieu du salon de son chef de division. Le turbulent Salnave ne tardera pas à se révolter contre Geffrard, le successeur de Soulouque, dont il redoutait le caractère vaniteux et les tendances autocratiques. Après avoir fomenté la révolte au Cap-Haïtien, il se vit forcé de traverser la frontière pendant qu'un tribunal militaire le condamnait à mort par contu-

Quand, le 9 août 1865, Salnave quitte son exil dominicain

pour revenir au Cap-Haïtien, sa ville natale, il est accueilli en sauveur de la nation par un peuple en délire. Le président Geffrard réagira en assiégeant la ville avec ses douze mille Tirailleurs de la Garde. Ce siège long et meurtrier ne prendra fin qu'avec l'intervention du Bulldog, une canonnière anglaise qui, avec deux autres bâtiments de guerre de sa Gracieuse Majesté, le Galatea et le Lily, vinrent bombarder les forts de la ville mais aussi le transept de son église, un outrage dont les habitants garderont longtemps un souvenir meurtri. Geffrard finit donc par mater l'insurrection et à l'emporter dans sa guerre contre Salnave, mais, après six mois de siège, celui qui sort grandi de l'affrontement, celui dont le peuple attend le retour pour lui confier son destin, c'est Sylvain Salnave. Le peuple qui a été témoin de sa sollicitude envers les démunis, de son esprit de justice et de sa noblesse d'âme en fait une idole sur laquelle il

fonde les plus grandes espérances. Dénué de préjugés, Salnave s'adressait aux puissants comme aux plus humbles de ses compatriotes avec les mêmes mots: «frè an mwen » (mon frère). Champion des meurt-la faim et des laissés-pour compte, il avait développé un esprit de partage, une obsession de justice sociale, un sens de l'altruisme et du désintéressement tels que les masses reconnaissantes cimenteront leur sort au sien et feront de son seul nom un cri de ralliement.

Le 14 juin 1867, Sylvain Salnave prêtait serment sur la nouvelle constitution comme président de la République d'Haïti. L'événement survenait soixantetrois ans après l'indépendance de ce pays où s'étaient accumulées des divisions et des haines sociales implacables. Salnave n'était pas plus tôt installé au Palais que ses ennemis s'apprêtaient déjà à transformer sa présidence en un

Suite en page 16

GRAND BANDITISME ET INSÉCURITÉ EN HAÏTI Le gang 400 Mawozo encore sur pied de guerre Le Parquet incendié, un haut gradé de la PNH exécuté...

Suite de la page 9

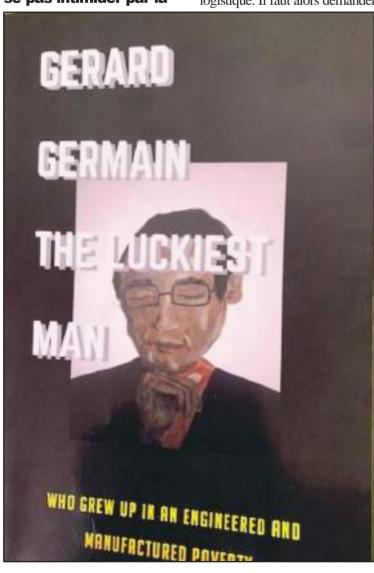
te année, en guise de représailles à des mandats qui avaient été décernés à l'encore des membres de ce gang.

Selon toute vraisemblance, l'attaque dirigée sur Lassère par un détachement de la PNH, dans le but de capturer Wilson Joseph (Lanmò Sanjou), une action punitive contre ces malfrats, auteurs de l'assassinat, la veille, l'inspecteur de Police Réginald Laleau, qui assistait au culte dominical. Fait prisonnier par Lanmò Sanjou et ses hommes, M. Laleau a été traîné jusque dans la cour où il a été exécuté.

Leur forfait accompli, les bandits ont exposé, dans une vidéo devenue virale, sur les réseaux sociaux, le cadavre mutilé de la victime. Ses deux mains détachées du poignet, à l'aide d'une machette, ont été placées sur sa poitrine avant d'être tirées dessus.

Des témoins ont indiqué que les assassins de M. Laleau sont repartis avec son cadavres. Aucune communication n'a été faite, quant à la signification de ce geste, ni si Wilson Joseph et ses hommes ont fini par communiquer avec la famille de la victime.

400 Mawozo ne se laisse pas intimider par la



Police

Constatant les attaques répétées et ponctuelles du gang « 400 Mawozo », donnant la réplique à chaque opération mené contre lui, par la Police, d'aucuns seraient vite à signaler sa résilience. Ce qui ne rassure guère la population innocente victime de ces hommes armés.

En tout cas, l'attaque dirigée, tôt dans la matinée de mardi (26 juillet) sur le Parquet de Croix-des-Bouquets, par Wilson Joseph et ses hommes, et qui s'est soldée par le feu mis à l'immeuble, constitue un témoignage de la détermination des bandits à tenir tête à la Police. Particulièrement quand la riposte aux forces de l'ordre a été orchestrée moins de vingt-quatre heures après l'opération de la PNH contre eux.

Mais le fait que les malfrats aient pu mener avec succès une telle attaque, sans être empêchés par les policiers, alors que la commune de Croix-des-Bouquets possède son propre commissariat de Police, doit faire penser au fait que la Police n'a aucune stratégie de lutte contre les gangs armés, pas de dispositions logistiques d'intervention. Autrement dit, la Police haïtienne est privée de la capacité de déployer ses troupes à tout instant, en vue de repousser une attaque, ou bien d'afficher sa supériorité logistique. Il faut alors demander

comment, suite à une opération similaire à celle que les forces de l'ordre ont mené la veille, à Laserre, contre les bandits, personne, au niveau de la PNH, n'avait évoqué la possibilité d'une réplique des criminels ?

Tout cela amène à penser que la cité n'est pas protégée, car sa force de police n'a ni les effectifs, ni l'armement, encore moins une stratégie de lutte pour tenir les criminels en respect.

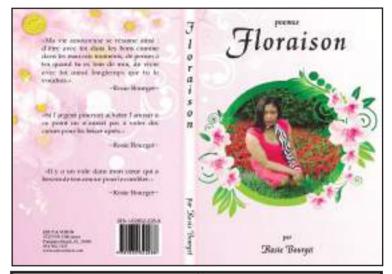
Sur ces entrefaites, on peut imaginer ce que serait la situation si et quand les gangs armés de la capitale se liguent, dans le cadre d'une attaque simultanée, à plusieurs points de la capitale, dans l'ultime effort de s'emparer du pouvoir. Voilà une alerte déjà lancée à plusieurs reprises, à *H-O*.

Au train dont vont les attaques des gangs, dirigées sur les

immeubles logeant les institutions étatiques, quand ils veulent et là où ils veulent, sans aucune opposition de la part des forces publiques, on ne peut deviner quelle sera leur prochaine cible.

En tout cas, tant que la Police haïtienne persiste à limiter ses

opérations contre les bandits à de simples escarmouches, sans aucune volonté de mener une action punitive décisive et définitive, les criminels continueront à mener des attaques humiliantes contre les forces de l'ordre.



DE BROSSE & STUDLEY, LLP

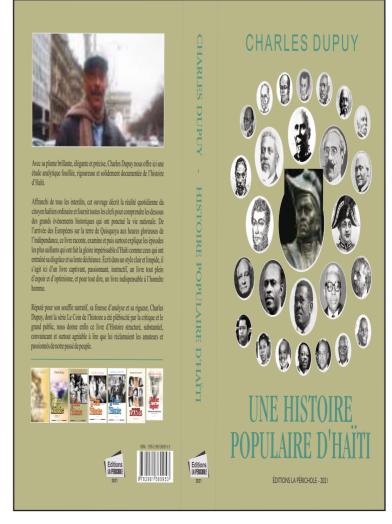
Richard A. De Brosse Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MAL-PRACTICE

182-38 Hillside Avenue (**Suite 103**) Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com





EN ATTENDANT LEUR ULTIME ASSAUT SUR LE PALAIS NATIONAL

Les gangs armés multiplient les affrontements ailleurs

Des centaines de victimes; Les autorités restées indifférentes...

Suite de la page 2

territoire de la République, où ils règnent en maîtres et seigneurs, le directeur général a.i. de la Police nationale d'Haïti, Frantz Elbé, tente de rassurer la nation des mises en place en cours par l'institution qu'il dirige, en vue de la neutralisation définitive des groupes de criminels.

Se faisant, volontiers, l'écho de son chef, le Premier ministre de facto Ariel Henry, qui avait, auparavant, annoncé l'arrivée d'équipements de guerre destinés

à la Police, qui lui permettra de mettre les bandits hors-jeu, M. Elbé a tenté de rassurer les citoyens. Il leur a fait miroiter la perspective d'un déploiement de forces dotées d'armes et d'équipements sophistiqués, qui seront lancées à l'assaut des malfrats.

À cet égard, il a exhorté tout un chacun à patienter, car, dit-il, le retard constaté, par rapport à l'arrivée des engins annoncés, constitue un simple inconvénient temporaire. Une préoccupation que l'ambassadeur du Canada en Haïti a quelque peu soulagée.

Sébastien Carrière a souligné, dans une interview accordée au quotidien Le Nouvelliste, que : «Les gens qui disent que le Canada bloque ou demande plus à Haïti qu'à d'autres pays ne disent pas la vérité ». Aussi a-t-il ajouté que le Canada ne bloque pas « (...) l'acquisition de véhicules blindés de transport de troupe du gouvernement haïtien auprès d'une entreprise canadienne ».

Toutefois, il est à se demander si la disponibilité de tels équipements, somme toute essentiels à tout corps de police devant se colleter avec des criminels sans foi ni loi, fera la différence pour la PNH, en dehors d'une réorganisation de l'institution, notamment le licenciement de policiers dévoyés évoluant en son sein. Cet aspect du problème des gangs armés est si crucial que d'aucuns soutiennent que le plus grand ennemi des policiers ne sont pas nécessairement les bandits eux-mêmes, mais, de préférence, des agents de Police stipendiés, des traitres, évoluant au sein de la PNH, envers leurs col-

lègues et à l'uniforme qu'ils por-

De toute évidence, grâce à la collaboration agissante dont ils bénéficient, auprès des membres corrompus des institutions gouvernementales et d'hommes d'affaires criminellement motivés, les gangs armés prospèrent en tout. Une tendance qui continuera, tant que les autorités n'auront pris la décision de tout mettre en œuvre pour libérer véritablement Haïti de l'emprise de la mafia.

CURITE ET BANDITISME EN 1

Cambriolé à plusieurs reprises, le propriétaire de Max Ceram Plus persiste et signe

Par Jean Willer Marius.

Haïti est devenue depuis ces dix dernières années un espace chaotique dirigé par les gangs armés ayant droit de vie et de mort sur les citoyens ainsi que sur les policiers qui sont censés rétablir l'ordre. Les témoignages faisant état de cas d'enlèvements, de viols à répétitions, de morts par balles au quotidien, sont légion. Pour une énième fois, le propriétaire de Max Ceram Plus, entreprise spécialisée dans la vente de céramiques et de sanitaires, à l'Arcahaie, a failli laisser sa peau dans la périphérie de Cité Soleil.

Les faits

Mercredi 22 juin 2022, sous les coups de 16 heures, Pierre Maxim Augustin, comptable de la compagnie Euroceram depuis une vingtaine d'années environ, revenait de son travail, accompagné de quelques amis, à bord de son véhicule.

Arrivé à l'intersection de Cité Soleil et de la route neuve communément appelée « Carrefour de la mort », il a été arrêté par de jeunes bandits sans cagoule, armés de fusils d'assaut, d'armes de poing à l'état neuf, qui lui intimèrent l'ordre de descendre du véhicule pour une fouille, en quête d'armes et de munitions.

Ils se sont exécutés non sans avoir expliqué qu'ils n'avaient aucune arme. Les bandits passèrent les occupants et véhicule au peigne fin. S'ils n'avaient trouvé aucune arme, ils ont ramassé un bon pactole de plus de 13 000 \$.

Toute protestation aurait été inutile, car entre-temps M. Maxim avait remarqué dans les parages, un pickup de marque Ford de couleur grise, pareil au sien, avec deux personnes fraîchement abattues. Aucune explication n'était donc nécessaire pour arriver à la conclusion que ce chauffeur a voulu fuir et a été abattu, sans autre forme de procès.

Pris de panique, après la vue

de ces atrocités, les occupants ont été sommés de reprendre la route et les bandits étaient retournés à leur poste derrière des barricades de sac de sable, au vu et au su des habitants de la zone, pour la plupart, des enfants de dix ans avec leurs mères en première loge.

Après cet épisode fatidique, paniqués et stressés, les occupants avaient repris la route pour se rendre à leur demeure respective. Des plaintes ont été déposées au commissariat et au tribunal de paix de l'Arcahaie, mais aucun suivi n'a été effectué, comme à l'accoutumée.

Laisser Haïti

C'est le signe d'un bon équilibre mental que de refuser de continuer à vivre dans un endroit où on est une cible mouvante, car chaque jour peut-être le dernier. Les Haïtiens croient généralement en Dieu et comptent sur sa toute-puissance pour donner une chance à Haïti. Entre temps, le chaos se transforme en cauchemar et les victimes sillonnent les rues comme des zombis, résignés à mourir dans les prochains jours.

À la question de savoir s'il compte laisser définitivement Haïti, l'entrepreneur répond qu'-Haïti devra s'améliorer par la grâce de Dieu

LE COIN DU POÈTE Rêver d'être marin À J. Saintulmé

Poème de Saint-John Kauss

Au rond-point de mes amours perdues

Je rends grâce à Kettia Marlène Maryse Nadia Annie

À ces jeunes filles aux visages enflés

Aux hanches de ceinturières Récentes anarchistes de la rose promise

Avant la promesse des saisons de pluie

Comme ici et par là j'ai connu la mer et vécu l'amour des cœurs battants

Le rossignol bienfaiteur qui collabora sous-poudré de terre De ma ville Port-au-Prince des maguisards

Le marinier tel qu'il est fait, le cabotin tel qu'il navigue

Dans les eaux boueuses des salines jusqu'à l'Artibonite des grands fleuves

Passerelle vivrière de gens simples à l'avant-garde des té-

J'ai piétiné le sable frais à la Gonâve des pisquettes

Des poissons-rose et des tha-Aimé le vent des poissons salés

des homards et crevettes Ouitté le littoral des enfants sans père

Et des mamans mendiantes au

bord du rivage

J'ai partout traîné des fêtes de Noël au van des provinces Anse-à-Galets de mes petits bateaux d'hommes ivres Lascahobas de ma nouvelle

amie de cœur Les Cayes tout mouillée/ métissée des filles du Gabion

J'ai rêvé un instant d'être marin à côté de cette terre de mornes et montagnes

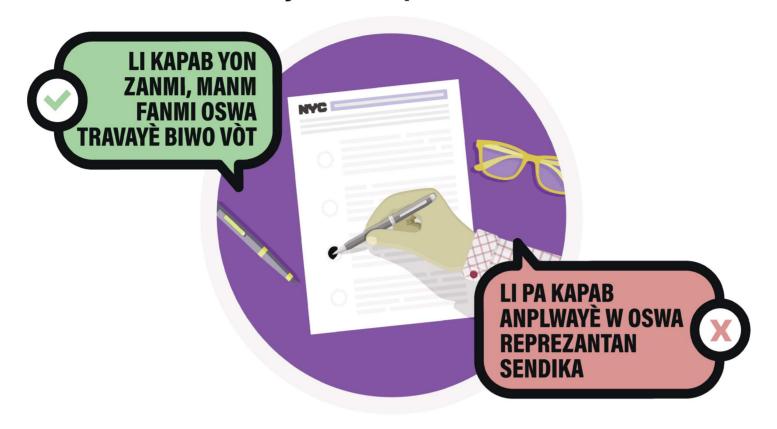
Au rond-point de mes fistules à genoux dans les bernes Sinon le Cap de mes regrets et fantômes anonymes. Gatineau (Québec), 19/07/2022.





OU GEN DWA POU VOTE NAN LANG OU

Ou ka mennen yon entèprèt nan izolwa vòt la.





ELEKSYON PRIMÈ MWA JEN 🖺



DIMANCH	LENDI	MADI	MÈKREDI	JEDI	VANDREDI	SAMDI
						18 VÒT Bonè Kòmanse
19	20	21	22	23	24	25
26 VÒT BONÈ FINI	27	28 JOU ELEKSYON	29	la pral gen er	angajman Sivik ntèprèt nan lar o ak biwo vòt y	ng



国的版 VIZITE participate.nyc.gov to learn more.





La Perle de la Caraïbe a désormais un nom : Melchie Daëlle Dumornay (Corventina)

en difficultés ses adversaires »,

lit-on sur le site de la CONCA-

CAF, en guise de justification du

Par Ricot Saintil

Melchie Daëlle Dumornay continue de laisser ses empreintes dans le football de la zone CONCACAF, et se fait déjà un nom dans le football européen pour sa première saison, sous les couleurs du Stade de Reims, en France. Fer de lance des sélections U15, U17, U20 et, au-

s'inscrire parmi les meilleures joueuses au monde.

Élue meilleure jeune joueuse et figurée dans le onze type du dernier Championnat féminin de la CONCACAF, Corventina continue de mettre en lumière son talent indescriptible. Passée par toutes les sélections de jeunes du pays, la native de Mirebalais est en train d'écrire de nouvelles



Melchie Daelle Dumornay, alias Corventina

choix de la Perle haïtienne com-

me meilleure jeune joueuse du dernier championnat féminin de la CONCACAF.

Rallon d'or (U17) et soulier

Ballon d'or (U17) et soulier d'or (U20) de la CONCACAF, Corventina a pratiquement raflé les différentes distinctions prestigieuses auxquelles aspirent toutes les jeunes joueuses de sa génération. Au ranch de Croix-des-Bouquets, elle s'est révélée une joueuse redoutable. À l'âge de 15 ans, elle s'est taillée une place dans les sélections des moins de 17 ans et des moins de 20 ans. En 2017, ses prestations de haute volée, avec la Sélection U17, lui a permis d'être élue « Ballon d'or» de la CONCACAF, en juin 2018. Avec la Sélection nationale des moins de 20 ans, emmenée par Nérilia Mondésir, elle s'est frayée un chemin, au point d'avoir été une véritable taulière dans l'entre jeu de l'Équipe haïtienne, dans le Mondial U20, en France. Au début de l'année 2020, en République dominicaine, elle a brillé de mille feux en inscrivant 14 buts dans les éliminatoires du Mondial des moins de 20 ans, elle a été, à juste titre, récompensée avec le trophée «Soulier d'or» de la CONCACAF.

Convoitée par les plus grosses écuries européennes, Corvenmatchs. Malheureusement, elle n'a pas remporté le titre *«meil-leur espoir féminin »* de l'UNFP.

Le titre meilleure jeune joueuse de la CONCACAF, remporté par Melchie Daëlle Dumornay, est une nouvelle distinction ajoutée à son armoire à trophée. Dotée d'un centre de gravité très bas, la Mirbalaisienne, âgée seulement de 18 ans, attire déjà toutes les convoitises. Elle se retrouve sous les tablettes des clubs, comme le Paris Saint-Ger-



tina a finalement déposé ses valises, depuis septembre 2021, au club de Reims, en France, pensionnaire de la D1 Arkema. Ses débuts furent remarquables. Entrée en cours de jeu pour son premier match, sous la tunique du Stade de Reims, elle a délivré deux passes décisives; pour son deuxième match, elle a inscrit un doublé et délivré une passe définitive. Au terme de la saison, en France, elle a inscrit 9 buts en 18 main, Chelsea et bien d'autres encore. Corventina a encore de longues et belles années devant elle, et va certainement continuer à progresser et mettre en lumière son talent exceptionnel. Que les dieux du football veillent éternellement sur elle, pour qu'elle puisse continuer à faire le bonheur de notre sport roi.

R.S.



Marquage serre, Corventina prend possession du ballon et se dirige vers le but adverse.

jourd'hui, de la Sélection féminine senior, Corventina s'est emparée des distinctions les plus prestigieuses décernées par la CONCACAF, dans les catégories de jeunes. Ses prouesses dans les compétitions de la zone font écho en Europe, au point d'être élue « Meilleur Talent du football mondial » par le prestigieux journal Goal.com, et meilleure joueuse U21 de la Caraïbe par le journal ESPN. Corventina possède toutes les qualités nécessaires pour

pages dans le livre du football mondial. Ses dernières prestations avec la sélection haïtienne féminine, dans le cadre des éliminatoires du Mondial féminin Australie-Nouvelle-Zélande 2023, sont grandement récompensées par la CONCACAF, qui l'a couronnée, « meilleure jeune joueuse du tournoi féminin » organisé à Honduras. « Melchie a été un cauchemar pour les défenses adverses, ses accélérations, ses dribles et ses passes ont mis

r ses dribles et ses passes, ont mis Nérilia Mondé

Suite de la page 12

vaste et meurtrier combat, en une sanglante guerre civile. On allumait la guerre contre lui pour cyniquement l'accuser ensuite d'utiliser le prétexte de la guerre afin d'accroître son pouvoir. Cette lutte contre Salnave sera aussi longue que funeste. Plus de cinquante ans après ces affrontements fratricides qui allaient ravager le pays, les ruines en étaient partout visibles. Jamais les Haïtiens ne se seront combattus et entre-tués avec autant de furie et d'acharnement.

Comment faut-il alors comprendre la lutte de Salnave et comment faut-il regarder les turpitudes sanglantes de cette interminable guerre civile qu'il mena avec l'énergie du désespoir? Alors qu'une certaine école historique s'est longtemps complue à nous représenter Salnave sous les traits d'une vilaine caricature, celle d'un président populiste et d'un démagogue fana-

tique, Salnave n'était pourtant pas ce soldat brutal, ce militaire ivre de poudre, de mitraille et de batailles auquel on nous a habitués. Si Salnave s'est jeté avec autant d'ardeur dans la mêlée, c'était pour défendre une noble cause, et cette cause n'était pas tant la sienne que celle des classes laborieuses dont il incarnait les espoirs et les aspirations.

Salnave avait réuni dans son camp l'immense peuple des déshérités, celui des quartiers défavorisés, celui des hommes sans travail et des paysans sans terre. Il avait contre lui les grandes puissances d'argent, l'élite financière et la classe bourgeoise fortunée.

Salnave n'avait qu'une seule politique et qu'une seule religion, c'était celle du peuple. Il croyait en son peuple de toutes ses forces, de tout son être et de toutes ses espérances. Au rebours des politiciens dévorés d'ambition, Salnave nous offre l'image d'un homme désintéressé, dépourvu de prétention et simple dans ses manières. Réputé

pour son honnêteté foncière et son intégrité absolue, sa générosité était de celle débordante, excessive des âmes bien nées. Homme de principe



Sylvain Salnave

et d'une rigueur morale irréprochable, il méprisait l'argent et l'État haïtien ne lui devait pas moins de cinq mois de salaire quand il fut lâchement livré à ses ennemis.

La présidence de Salnave est la plus mouvementée de toute l'histoire d'Haïti. L'étude des trente mois que dura son gouvernement nous met à nu tout le mécanisme politique haïtien. Sous Salnave on verra défiler les diplomates, les hommes d'église, les généraux, les politiciens, les représentants du peuple et puis le peuple lui-même. Et puis aussi les femmes, les humbles femmes du peuple qui adoraient Salnave et qui, avec lui et pour lui, faisaient, pour la première fois, irruption dans l'arène politique haïtienne (*). Comme on sait, les tribunaux révolutionnaires se montreront d'une férocité implacable envers elles, appliqueront contre ces malheureuses une répression qui consistait avant tout à leur faire payer leur engagement total, aveugle, absolu, aux côtés de La douce, comme elles appelaient affectueusement le président Salnave.

Sylvain Salnave aura été le président de tous les superlatifs et de tous les paradoxes. Mulâtre, il fut idolâtré par les masses noires, Capois, il fut adoré par les Port-au-Princiens, homme du Nord, il fut sou-

tenu par les paysans du Sud. Dans ses revers et dans ses victoires, dans sa gloire comme dans ses souffrances, Salnave reste le chef d'État que le peuple haïtien aura le plus aimé et aujourd'hui encore, ce vieux cri de guerre: « *Vive Salnave! Aïe bobo!* » (**) demeure le seul qui soit capable de traduire sa jubilation et d'exprimer son allégresse. Que vive Salnave!

(*) Comme on sait, ce sont les femmes du peuple éplorées qui enterrèrent Salnave dans le quartier populaire de La Saline. Plus tard, le président Salomon ordonna la translation de ses restes au Cap-Haïtien où on enterra « le grand capitaine » au milieu de la Place d'armes. Au moment de l'Occupation, les autorités américaines ordonneront le transfert de son cadavre dans un tombeau familial, au cimetière de la ville.

(**) La tradition rapporte qu'au moment de la libération, en 1945, les forces françaises s'attaquèrent au Casino de Paris au cri de «Vive Salnave! »

C.D.coindelhistoire@gmail.co m (514)862-7185

